



DOCUMENT DE PROJET DU PBF

Pays : Mauritanie	
TITRE DU PROJET : Consolidation de la paix à travers l'engagement des femmes et de la jeunesse et le renforcement des capacités des communautés dans la région frontalière du Hodh El Chargui	
NUMERO de Projet / portail Gateway du MPTF-O (pour les projets en cours) :	
Modalité de financement du PBF : <input type="checkbox"/> IRF <input checked="" type="checkbox"/> PRF	Indiquer si les fonds doivent être déboursés dans un fonds d'affectation spéciale ("Trust fund") (au lieu des comptes des organisations bénéficiaires) : <input type="checkbox"/> Fonds d'affectation spéciale national <input type="checkbox"/> Fonds d'affectation spéciale régional Nom du fonds d'affectation spéciale :
Liste de l'ensemble des agences bénéficiaires directes des fonds du PBF (en commençant par l'agence chef de file), type d'organisation (ONU, ONG etc.) : ONU Migration (OIM) et Haut-Commissariat pour les Réfugiés (UNHRC) Autres partenaires de mise en œuvre (gouvernementaux ou non-gouvernementaux) : Ministère de l'Intérieur et de la Décentralisation (MIDEC), Ministère de l'Environnement et du Développement Durable, Ministère des Affaires Islamiques et de l'Enseignement Originel, Ministère de l'Emploi, de la Jeunesse et des Sports, COOPI (International NGO), et SOS Desert (National NGO)	
Date approximative de démarrage du projet¹ : Juillet 2020 Durée du projet en mois :² 18 mois Zones géographiques (à l'intérieur du pays) de mise en œuvre du projet : Zone frontalière Mauritanie / Mali, région du Hodh Ech Chargui	
Le projet relève-t-il d'une des fenêtres de priorité spécifiques du PBF : <input type="checkbox"/> Initiative de promotion de l'égalité des sexes <input type="checkbox"/> Initiative de promotion des jeunes <input type="checkbox"/> Transition entre différentes configurations de l'ONU (e.g. désengagement d'une mission de maintien de la paix) <input type="checkbox"/> Projet transfrontalier ou régional	
Budget total du projet PBF* (par agence bénéficiaire) : OIM : \$800,000 UNHCR : \$ 700,000 Total PBF : \$ 1,500,000 <i>*Le budget total approuvé et le versement de la deuxième tranche, ou toute tranche supplémentaire, sont soumis à la condition d'être approuvés par PBSO, et à la disponibilité des fonds sur le compte du PBF. L'agence coordinatrice doit démontrer la dépense/engagement d'au moins de 75% de la tranche précédente et la soumission de tous les rapports PBF dus dans la période écoulée.</i>	
Toute autre source de financement destinée au projet (montant et source) :	

¹ Note: la date de démarrage du projet sera celle du premier versement.

² La durée maximum des projets IRF est de 18 mois et PRF de 36 mois.

PBF 1 ^{ère} tranche (70%):	PBF 2 ^{ème} tranche* (30%):	PBF 3 ^{ème} tranche* (_ %):
OIM: \$ 560,000 UNHCR: \$ 490,000 Total: \$ 1,050,000	OIM: \$ 240,000 UNHCR: \$ 210,000 Total : \$ 450,000	XXXX: \$ XXXXXX XXXX: \$ XXXXXX

Décrire brièvement en deux ou trois phrases le projet en expliquant succinctement son aspect urgent, son rôle catalyseur, sa tolérance au risque et son caractère innovant :

Ce projet abordera deux problèmes majeurs en lien avec la consolidation de la paix dans le Hodh Ech Chargui, notamment (1) **le besoin de renforcer les mécanismes locaux et inclusifs de prise de décision, de résolution des conflits et le lien de confiance entre autorités locales et communautés frontalières** (2) **la pression sur les ressources naturelles source de tensions inter- et intra-communautaires et les opportunités économiques limitées qui créent des tensions entre communautés hôtes, réfugiés et PDI et laissent les jeunes en particulier vulnérables aux discours de l'extrémisme violent.**

Une étude menée par le HCR sur l'impact des réfugiés sur les populations hôtes³ et une cartographie des potentielles sources de conflits existant entre les réfugiés maliens et la population hôte dans la ville de Bassikounou⁴ ont révélé que ces deux problèmes doivent être résolus d'**urgence** pour éviter une escalade des tensions en conflits ouverts. L'afflux des réfugiés dans la région a eu, à certains égards, un impact négatif indéniable sur les communautés hôtes qui doivent être soulagées immédiatement afin de prévenir des conflits nuisibles à la coexistence pacifique entre les deux communautés.

Le projet proposé s'inscrit dans le cadre d'efforts préexistants déployés par les parties prenantes pour promouvoir la coexistence pacifique dans le HEC. Ce projet jouera un rôle crucial de **catalyseur** en appuyant le triple nexus humanitaire-développement-paix à travers la transition d'une aide humanitaire à une dynamique de prévention des conflits afin de permettre aux jeunes marginalisés socioéconomiquement et politiquement, y compris les jeunes femmes, de devenir des agents de consolidation de la paix, de s'autonomiser et de réduire les tensions intercommunautaires dans cette région fragile.

Ce projet prend en compte les **risques** potentiels liés à l'isolement des communautés frontalières, les traditions intergénérationnelles, l'enclavement de la région, l'inégalité des genres, ainsi que la présence d'un camp de réfugiés (Mbera) et leur arrivée continue.

Le projet contribuera par son approche **innovante** à développer une approche mêlant diversification des moyens d'existence durables et gestion des ressources naturelles avec un implication des autorités locales auprès des mécanismes communautaires et inclusifs, en particulier pour les femmes et les jeunes hommes et femmes.

Résumer le mécanisme de consultation adopté pour formuler le projet préalablement à la soumission à PBSO, y compris (i) via examen / consultation du Comité de pilotage du PBF, le cas échéant, et (ii) avec les communautés cibles et la société civile.

Consultations régulières avec le Coordinateur Résident et les agences SNU en Mauritanie, en particulier sur l'analyse conjointe des fragilités et les interventions envisagées.

Consultations avec les communautés ciblées au cours du travail de l'OIM et du HCR avec le MIDEDEC (en particulier sur le soutien aux CRGF) et les comités villageois déjà créés afin de calibrer l'approche de la proposition sur la base des leçons apprises et des besoins en temps réel. L'étude du HCR sur l'impact des réfugiés sur les communautés hôtes a été l'occasion de consultations poussées avec les communautés dans trois communes de la région, des ateliers de consultation avec les autorités locales et les acteurs humanitaires et de développement et d'un atelier de validation. Une synergie est prévue entre les projets qui seront entrepris à la suite de ce diagnostic et les activités planifiées dans le cadre de ce projet.

Degré de contribution à la promotion de l'égalité des sexes⁵ ; score 2

³ UNHCR, Diagnostic de l'impact des réfugiés sur les populations hôtes-Analyse de l'impact des réfugiés et diagnostics participatifs auprès des populations hôtes, Octobre 2019.

⁴ UNHCR, Save the Children, International Alert, Cartographie des potentielles sources de conflits existant entre les réfugiés maliens et la population hôte dans la ville de Bassikounou, Janvier 2020.

⁵ **Score 3** pour les projets qui ont l'égalité entre les sexes comme objectif principal (minimum 80% du budget total est alloué à l'égalité entre les sexes et le renforcement des capacités des femmes).

Spécifiez le pourcentage (%) et le montant (\$) du budget total du projet alloués aux activités directement liées à l'égalité entre les sexes / le renforcement des capacités des femmes : \$ 507,413 soit 34% du budget

Degré de risque du projet⁶ : 1

Sélectionner le domaine de priorité de l'intervention (« focus area ») du PBF résumant au mieux l'objet du projet (choisir un domaine seulement⁷) : Le projet répond au besoin de promotion d'une cohésion sociale au sein des populations transfrontalières pour la consolidation de la paix. Il s'emploiera au renforcement des moyens d'existence des communautés vulnérables, des mécanismes de gestion des ressources naturelles et du dialogue social pour prévenir les conflits communautaires parmi les jeunes vulnérables (migrants, réfugiés et nationaux) dans les zones frontalières. Il touche le domaine prioritaire 2.3 : prévention/gestion des conflits.

Le cas échéant, le résultat du CPDD (2018-2022) auquel le projet contribue :
Priorité stratégique 1, Effet 1.2; Effet 1.3; Priorité stratégique 3, Effet 3.2 (*Les institutions gèrent mieux les flux migratoires mixtes, assurent une meilleure protection des réfugiés, demandeurs d'asile, personnes victimes de traite et migrants vulnérables, et contribuent à la coexistence pacifique entre les réfugiés et la communauté hôte.*)

Le cas échéant, Objectif de Développement Durable auquel le projet contribue : 1.2, 1.5, 2.3, 2.4, 6.b, 8.3, 12.2, 13.1, 15.3., 5.a, 10.2, 16.6, 16.7, 16.a, 17

Le cas échéant, Objectif National Stratégique auquel le projet contribue : La Stratégie de Croissance Accélérée et de Prospérité Partagée de Mauritanie (SCAPP) ainsi que la Stratégie Intégrée des Nations Unies pour le Sahel dans son objectif 1.2 de « Appuyer la gouvernance locale et l'élargissement des services publics dans l'ensemble des territoires nationaux », l'objectif 1.6 « Appuyer la sécurité des communautés et la cohésion sociale », l'objectif 2.2 « Renforcer les capacités nationales, notamment grâce à l'amélioration de la coordination entre les institutions nationales compétentes, afin de lutter contre le terrorisme et la criminalité transnationale organisée conformément aux normes internationales relatives aux droits de l'homme », l'objectif 2.3 « Renforcer les moyens nationaux de gestion efficace des frontières, notamment en améliorant la coordination entre les institutions nationales concernées » et l'objectif 3.5 « Promouvoir la viabilité de l'environnement grâce à des mécanismes de gestion des ressources naturelles aux niveaux national et régional, et à des programmes d'adaptation aux changements climatiques et d'atténuation de leurs effets, l'accent étant mis en particulier sur les ressources en eau ».

UNISS - stratégie intégrée des nations unies pour le sahel

Type de demande :	Pour les révisions de projet, sélectionnez tous les changements pertinents et fournir une brève justification à la fin du document :
Nouveau projet <input checked="" type="checkbox"/>	Extension de la durée : <input type="checkbox"/> Durée additionnelle du projet en mois :
Révision de projet <input type="checkbox"/>	Changement de résultat / sujet : <input type="checkbox"/>
	Changement de l'allocation budgétaire entre résultats ou augmentation de plus de 15% par catégorie de budget : <input type="checkbox"/>
	Budget PBF supplémentaire : <input type="checkbox"/> Budget supplémentaire par agence bénéficiaire :
	USD XXXXX

Score 2 pour les projets qui ont l'égalité entre les sexes comme objectif significatif (minimum 30% du budget qui va à l'égalité entre les sexes et le renforcement des capacités des femmes).

Score 1 pour les projets qui contribuent d'une certaine manière à l'égalité entre les sexes, mais pas de manière significative (moins de 30% du budget total).

⁶ 0 = risque faible pour la réalisation des résultats

1 = risque moyen pour la réalisation des résultats

2 = risque élevé pour la réalisation des résultats

⁷ (1.1) Réforme du Secteur de la Sécurité, (1.2) État de droit, (1.3) DDR, (1.4) Dialogue politique

(2.1) Réconciliation nationale ; (2.2) Gouvernance démocratique ; (2.3) Prévention/gestion des conflits

(3.1) Création d'emplois ; (3.2) Accès équitable aux services sociaux

(4.1) Renforcement des capacités nationales de l'État ; (4.2) Prolongement de l'autorité de l'État/de l'administration locale ; (4.3) Gouvernance des ressources de consolidation de la paix et Secrétariat PBF.

Brève justification de la révision:

NB : s'il s'agit d'une révision, indiquer chaque changement du document de projet en rouge ou en MODE RÉVISION. Inclure également un nouveau cadre de résultats et un budget en indiquant clairement les changements apportés. Les parties sans modifications restent les mêmes. De nouvelles signatures seront requises.

SIGNATURES DU PROJET :

<p>AGENCE RECIPIENDAIRE⁸</p> <p><i>Nom du représentant</i> Mme Laura Lungarotti</p> <p><i>Signature</i> </p> <p><i>Nom de l'agence</i> Organisation Internationale pour les Migrations (OIM)</p> <p><i>Date et visa :</i> </p>	<p>Représentant du gouvernement national</p> <p><i>Nom :</i> S.E.M. Ousmane Mamoudou Kane</p> <p><i>Signature</i> </p> <p><i>Titre :</i> Ministre des Affaires Economiques et de la Promotion des Secteurs Productifs</p> <p><i>Date et visa :</i> </p>
<p>AGENCE RECIPIENDAIRE⁹</p> <p><i>Nom du représentant</i> Mme Maria Stavropoulou</p> <p><i>Signature</i> </p> <p><i>Nom de l'agence</i> United Nations High Commissioner for Refugees (UNHCR)</p> <p><i>Date et visa :</i> 27.08.2020</p>	<p></p>
<p>Coordonnateur résident</p> <p><i>Nom</i> M. Anthony Ohemeng-Boamah</p> <p><i>Signature</i> </p> <p><i>Date & visa :</i> </p>	<p>Bureau d'appui à la consolidation de la paix (PBSO)</p> <p><i>Nom du représentant : Oscar Fernandez-Taranca</i></p> <p><i>Signature</i> </p> <p><i>Date & visa :</i> </p>

16 September 2020

⁸ Veuillez inclure un bloc de signature dans le tableau pour chaque agence bénéficiaire du projet.
⁹ Veuillez inclure un bloc de signature dans le tableau pour chaque agence bénéficiaire du projet.

I. Contexte de consolidation de la paix et justification de l'appui de PBF (4 pages max)

- a) Décrire brièvement l'analyse de conflit et la relation entre les conclusions de l'analyse et le projet. Comment le projet compte-t-il répondre aux causes structurelles et principaux facteurs de tensions/conflits ? Fournir une analyse des acteurs clés et des principales parties prenantes ayant un impact ou étant sensibles aux principaux facteurs de tension visés par le projet. Cette analyse doit intégrer les questions d'égalité entre les sexes et prendre en compte les besoins spécifiques des jeunes.

Analyse de conflits

Située à l'Ouest du Sahel, la Mauritanie est actuellement classée parmi les pays les moins avancés du monde en termes de développement humain (159/189, IDH 2018). La région du Hodh Ech Chargui en particulier, à la frontière avec le Mali, a fait l'objet d'une attention particulière ces dernières années en raison de la dégradation sécuritaire au Mali voisin, de la présence prolongée des réfugiés au camp de Mbera, de leur afflux continu et de leur impact sur les communautés hôtes et leur environnement fragilisé dans cette zone du Sahel traditionnellement vulnérable aux chocs.

- a) Les dynamiques de conflits autour des ressources naturelles.

La productivité agricole déjà très faible, et plus particulièrement dans la région du Hodh Ech Chargui, se trouve affectée par la raréfaction des terres arables et la compétition accrue entre communautés hôtes, migrantes et réfugiées. L'élevage traditionnel extensif, adapté aux écosystèmes de la zone à travers la transhumance, représente une manne économique pour la Mauritanie, composant 17% de son PIB et faisant vivre 70% de la population¹⁰. Entre Mai et Avril 2019, l'OIM a réalisé un suivi de la mobilité pastorale dans les régions du Guidimakha, du Gorgol et de Trarza qui a fait ressortir une forte prédominance de conflits pastoraux liés en grande partie aux défis environnementaux (manque de pâturage, accès difficile aux points d'eau, dégradation de la biomasse et sécheresse/désertification). Les études OIM conduites dans le Sud, Sud-Est de la Mauritanie à travers l'Outil de Suivi des Mouvements Transhumants ont fait apparaître qu'environ 77% des transhumants ont fait face à un ou plusieurs défis dont 62% de défis environnementaux (comme la sécheresse) et 6% de conflits¹¹. Ce suivi a également fait ressortir un constat de perturbations et/ou de disparitions des couloirs de transhumance habituels, augmentant le risque de conflits locaux liés à la précipitation de passage des troupeaux à travers des terres agricoles non-récoltées.

Ainsi, la fragilité du tissu socio-économique est renforcée par les arrivées continues de réfugiés Maliens et les mouvements de populations transhumantes accompagnées de leur bétail, qui constitue souvent leur unique source de revenus. Ce déplacement de population et de milliers de bovins¹² a exercé une pression importante sur les conditions de vie des communautés hôtes dans les villages entourant le camp de Mbéra et sur l'écosystème environnant. L'étude conduite par le HCR sur l'impact des réfugiés sur les populations hôtes de la Moughataa de Bassikounou montre que les réfugiés constituent à la fois un potentiel de nouvelles opportunités, en augmentant la taille du marché local et de ses besoins par exemple, mais aussi des défis notamment au niveau de la cohésion sociale dans cette région : la présence des réfugiés représente une concurrence pour l'accès aux ressources naturelles nécessaires à l'alimentation et aux revenus de la population locale, qui a mené à une forte dégradation de l'environnement.

De plus, avec l'extension du conflit du Nord du Mali à la région du Centre, on note maintenant aussi un afflux vers l'Est de la Mauritanie de Peuls fuyant les conflits au centre du Mali qui les oppose aux Dogons. Les Peuls ne sont pas traditionnellement présents dans cette partie de la Mauritanie et il y a déjà eu des précédents d'affrontements avec les populations touarègues majoritairement présentes dans le Hodh Ech-Chargui. Étant toutes les trois agropastorales (maures, touarègues et peuls) la pression sur les ressources naturelles constitue une source certaine de tensions intra- et intercommunautaires qui présentent un risque d'instrumentalisation de la part des groupes extrémistes violents présents en territoire Malien proche, à l'occasion des nombreuses transhumances effectuées de part et d'autre de la frontière.

¹⁰ Analyse des fragilités et risques de la Mauritanie, PNUD, 2019

¹¹ DTM Study on Transhumant Movements, IOM, September 2019

¹² DTM Study on Transhumant Movements, IOM, September 2019

Enfin, la région du HEC subit les effets néfastes du changement climatique (sécheresses, inondations, désertification). Certains phénomènes sont amplifiés par la présence humaine : dans son diagnostic sur l'impact des réfugiés sur les populations hôtes dans le HEC¹³, le HCR fait état d'un impact négatif sur l'environnement, en particulier sur en termes déforestation et de pression supplémentaire sur les ressources en eau et en pâturage dû à la présence de leurs bétails. Par ailleurs, l'absence de perspectives de retour à moyen termes pour les populations réfugiées risque d'entraîner une augmentation des conflits dus à la raréfaction des ressources, au manque d'opportunités économiques alternatives au pastoralisme et au manque de capacités des mécanismes locaux de prévention et résolution des conflits autour de la gestion des ressources naturelles. Ainsi, les interventions de résilience conçues dans ce projet envisagent entre autres de faire la promotion du reboisement et l'exploitation des terres agricoles ainsi que des activités de maraîchage durable qui limitent la dégradation de l'environnement et réduisent par là-même le plus fort impact négatif causé par la présence des réfugiés et la cause première des tensions intercommunautaires dans la région.¹⁴

Ces conflits entre populations pastorales et agricoles et entre communautés hôtes et réfugiées concernent indifféremment populations jeunes comme âgées. Si les chefs de cheptels sont généralement des adultes âgés, des jeunes participent activement au travail agricole ainsi qu'à la gestion du bétail. L'accès aux ressources naturelles, et notamment des points d'eau, concernent aussi les populations villageoises mauritaniennes, migrantes et réfugiées. A ce titre, jeunes comme moins jeunes, ainsi que femmes et jeunes filles sont directement concernées par cette lutte pour l'accès à ces ressources.

b) Les risques d'instrumentalisation de ces dynamiques conflits par les groupes extrémistes violents :

Les vastes frontières de cette région reculée, combinée à une présence de l'État qui pourrait être renforcée, sont vulnérables aux risques d'incursion de groupes extrémistes violents et de banditisme transfrontaliers¹⁵. Cette situation rend les espaces transfrontaliers prônes aux mouvements incontrôlés de populations, aggravés par les différents continuums communautaires et ethniques de part et d'autre des frontières (présence de mêmes groupes ethniques en Mauritanie et au Mali) et de leurs activités traditionnelles transfrontalières. Les éleveurs Maliens qui transitent de part et d'autre de la frontière (mais également les éleveurs Mauritaniens se rendant au Mali) comptent ainsi souvent sur des milices armées (le plus souvent constituées sur des bases ethniques) pour surveiller leurs troupeaux contre le vol et autres crimes autour du commerce de bétail en territoire Malien¹⁶.

Le principal risque en Mauritanie provient de la zone autour de la forêt de Wagadou au Mali et de Nampala, qui sont des zones d'activités de groupes extrémistes violents maliens connus limitrophes du sud-est de la région de Hodh El-Chargui. Le camp de réfugiés (majoritairement Maliens) de M'Bera¹⁷ situé près de Bassikounou, au sud-est de la région du Hodh El Chargui, est à une cinquantaine de kilomètres de la frontière avec le Mali¹⁸. Avec le durcissement de l'opération Barkhane dans la région du Liptako-Gourma, il est à craindre que de plus en plus de groupes trouvent en la zone du Centre un refuge, et que les incidents se multiplient comme le montre l'attaque au Mali d'un camp de gendarmes dans un camp militaire situé à 85 kilomètres de la frontière avec la Mauritanie par un groupe djihadiste affilié à Al-Qaïda.¹⁹

Ainsi la présence au Mali de groupes armés prônant la violence se conjugue à la porosité des frontières et au manque de capacités des autorités mauritaniennes en matière de gestion des risques liés à l'extrémisme violent ainsi qu'à l'absence de perspectives économiques pour les communautés vulnérables de la zone frontalière du Hodh Ech-Chargui (populations locales, réfugiés et migrants) et en particulier la jeunesse²⁰.

¹³ UNHCR, Diagnostic de l'impact des réfugiés sur les populations hôtes, Octobre 2019

¹⁴ UNHCR, Diagnostic de l'impact des réfugiés sur les populations hôtes, Octobre 2019.

¹⁵ Timbedra (Mauritanie) se trouve à 200 km de Nara (Mali), qui est un marché de bétail régional majeur. Des voleurs armés de kalachnikovs attaquent les commerçants sur les routes menant au marché de Nara, toutes les 2-4 semaines. Les personnes impliquées seraient des Maures des deux côtés de la frontière. Voir: Pastoralism and Security in West Africa and the Sahel. Towards peaceful coexistence. UNOWAS study, August 2018.

¹⁶ Pastoralism and Security in West Africa and the Sahel. Towards peaceful coexistence. UNOWAS study, August 2018

¹⁷ Le maintien du caractère civil et humanitaire du camp constitue une priorité pour les autorités nationales et le HCR.

¹⁸ Ibid.

¹⁹ <https://www.voaafrique.com/a/militaires-maliens-tu%C3%A9s-dans-une-attaque-jihadiste-contre-leur-camp/5261641.html>;

<http://www.rfi.fr/afrique/20200126-mali-camp-gendarmes-attaque-hommes-armes-centre-fronti%C3%A8re-mauritanie>

²⁰ La nature prolongée de la présence des réfugiés constitue une pression supplémentaire sur les traditions d'hospitalité des populations locales, un élément facilement exploitable par les appels populistes ou l'extrémisme violent.

L'intensification de ces dynamiques de conflits dans le Hodh Ech Chargui amène également un risque d'instrumentalisation, en particulier de la jeunesse, par les groupes armés présents au Centre Mali où de telles tensions sont déjà similairement exploitées. Ainsi l'accès aux ressources naturelles comme les points d'eau, les terres arables ou encore les réserves de bois sont des sources de tensions récurrentes dans le Sahel qui sont souvent alimentées par des conflits intercommunautaires latents. Etant directement affectés ou part à ses conflits, la jeunesse de ces régions, et notamment la plus marginalisée, peut être vulnérable à ces groupes extrémistes violents qui viendraient prendre parti ou appuyer sur ces tensions dans une logique de désorganisation du territoire ou de recrutement. Ce phénomène de radicalisation violente conjugue alors un effet d'attraction vers un groupe fort capable de les protéger et de renforcer leur lutte ainsi qu'un effet de rejet de conditions économiques et sociales très difficiles mêlés à une radicalisation idéologique. Le manque de données sur les risques de radicalisation dans cette région demande une étude approfondie afin d'identifier les principales vulnérabilités spécifiques aux différentes ²¹ [66].

Ainsi le projet s'attachera mieux connaître et réduire ces facteurs de vulnérabilité (manque d'insertion sociale, économique et politique) afin de prévenir une éventuelle instrumentalisation de la part des groupes extrémistes violents proches.

c) La marginalisation des jeunes et des femmes dans les mécanismes de prise de décision et la vie socioéconomique.

La Mauritanie dispose d'une population jeune confrontée en milieu rural à un taux de chômage de près de 12% et un taux de vulnérabilité de l'emploi de 48,2%²². Contrairement aux hommes et en raison de normes culturelles et sociales traditionnelles, les femmes et jeunes femmes ont tendance à rester dans leur localité et doivent trouver des débouchés professionnels dans une zone réduite offrant peu d'opportunités économiques. Pour trouver du travail les hommes partent quant à eux vers des centres urbains saturés (Nouakchott) voire tentent une migration dans la sous-région ou vers l'Europe. En termes de radicalisation et de cohésion sociale, près de 40% des jeunes, de jeunes hommes essentiellement entre 15 et 35 ans, sont considérés comme une population « à risque de radicalisation » dans la mesure où ils ne sont ni employés ni engagés dans une formation^{23,24}, et où leur engagement communautaire est limité en raison de barrières culturelles générationnelles, de la marginalisation des éléments les plus vulnérables de la communauté (jeunes hommes, jeunes filles, femmes), ainsi que des migrants et réfugiés du fait de leur statut administratif.

Cette marginalisation entraîne un fossé intergénérationnel, alimenté par les frustrations accumulées de cette jeunesse. Ces frustrations sont générées par le manque de participation et de prise de décision dans la vie de la société, le manque de perspectives économiques et l'absence de poids de la jeunesse au sein de la société qui sont autant de barrières entre générations.

d) Faibles structures de prévention et de règlement des conflits

Avant la création de comités villageois et frontaliers à travers les projets OIM et OHCHR, il n'existait pas de mécanisme de prise de décision communautaire et égalitaire pour donner une voix à tous les membres de la communauté dans le HEC. Dans les localités visées les décisions sont traditionnellement prises par l'Imam et/ou le chef de village, marginalisant *de facto* jeunes, femmes, migrants et réfugiés. Selon le modèle développé, les comités villageois et frontaliers réunissent des membres de toute la communauté pour une prise de décision transparente et inclusive sur les questions de sécurité, de gestion des conflits et de partage des ressources. Ces comités villageois sont des mécanismes au travers desquels les villageois organisent la vie communautaire, gèrent les ressources du village et préviennent les conflits, notamment au travers d'une médiation locale. Ils représentent également une plateforme d'interaction et de discussion entre les populations et les autorités locales. Ils assurent que les droits des habitants sont respectés et constituent la tribune des sans-voix tout en assurant que leur communauté respecte ses devoirs et

²¹ Mauritania Pilot-CT and Development Mauritania Pilot-CT and Development, USAID, AFR, (March 2017); and Structural Vulnerability Map of Mauritania, USAID, in collaboration with the GIRM, UNICEF and WFP (December 2016)

²² Analyse des fragilités et risques de la Mauritanie, PNUD, 2019

²³ Human Development Reports, Mauritania 2018, PNUD

²⁴ Etude de marché des secteurs porteurs d'emplois pour le personnel peu ou pas qualifié en Mauritanie, DeGSta, July 2017

obligations. Au camp de Mbera, le HCR a renforcé les structures communautaires, leur mobilisation ainsi que les points d'entrée pour assurer que les jeunes et les femmes ainsi que les groupes sociaux et ethniques marginalisés puissent participer et être entendues. Toutefois les comités villageois ont des contacts trop irréguliers avec les acteurs institutionnels (CRGF) et ont du mal à résonner au niveau des autorités régionales et nationales. Le projet PBF permettrait non seulement de dynamiser plus en avant ces comités villageois en donnant aux représentants de la jeunesse et des femmes qui les composent un rôle de leaders communautaires, mais permettrait également d'inscrire leur participation dans les mécanismes de prises de décisions institutionnels au niveau régional.

Cette faiblesse des mécanismes institutionnels dans la résolution de conflits locaux rend la région du HEC extrêmement vulnérable aux influences des groupes terroristes du Nord / Centre Mali qui alimentent une propagande locale et internationale pouvant exporter des conflits intercommunautaires et menacer la paix et la coexistence pacifique en Mauritanie à travers l'extension de l'influence de groupes extrémistes violents.

e) Rôle de la présence et des structures étatiques

Le gouvernement Mauritanien souhaite renforcer sa présence dans les régions frontalières à travers les Commissions Régionales de Gestion des Frontières (CRGF) placées sous le Ministère de l'Intérieur et de la Décentralisation (MIDEC). Créées par décret du 10 juillet 2018 les CRGF sont des entités administratives locales chargées de la coordination des actions des différents acteurs (agents aux frontières, agents de la protection civile, représentants régionaux des ministères et élus locaux) impliqués dans la gestion des frontières au niveau de la wilaya (région). Elles ont également pour responsabilité d'impliquer les acteurs locaux et les citoyens dans la mise en œuvre de la politique relative à la sécurité des frontières. Enfin elles promeuvent la coopération transfrontalière à travers des rencontres périodiques avec les autorités des Etats frontaliers²⁵²⁶. Par manque de moyens les CRGF sont encore aujourd'hui peu fonctionnelles et peu impliquées avec la population locale. Elles ont besoin de formations dans la gestion des risques liés à la criminalité transfrontalière, à l'extrémisme violent et à la prévention ou la résolution de conflits. Afin de pouvoir transformer les membres des CRGF en agents de stabilité et de paix, il est urgent de leur apporter un soutien technique important pour faire face aux dynamiques gouvernant la gestion des crises transfrontalières et l'implication des communautés frontalières sur les questions de sécurité et de coexistence pacifique, au travers des comités villageois. De même, dans les centres urbains, la création participative de cadres de concertation appropriés sera nécessaire pour consolider la cohésion sociale et intergénérationnelle.

Point d'entrée et objectif de l'intervention PBF

L'OIM et le HCR souhaitent à travers ce projet soutenir la transition d'une aide humanitaire à une dynamique durable de prévention des conflits à travers l'inclusion de représentants des comités villageois du HEC dans les mécanismes de prises de décisions de la CRGF et par l'élaboration participative d'un cadre de coopération entre la CRGF et les comités avec une forte implication des jeunes hommes et femmes et femmes afin d'institutionnaliser durablement la participation communautaire à la prise de décision locale y compris celle des réfugiés et des migrants résidant dans ces localités. Cela afin de permettre aux femmes et aux jeunes, y compris les jeunes femmes, de devenir des agents de consolidation de la paix en s'impliquant dans la prise de décision à l'échelle locale et régionale, de permettre un rapprochement entre communautés et structures étatiques, de prévenir l'extension de mouvements d'extrémisme violents en Mauritanie et de réduire les tensions inter et intracommunautaires dans cette région fragile en particulier autour des ressources naturelles. Cela se fera en renforçant la capacité des structures locales chargées de la gestion des frontières et des mécanismes de prévention de conflits des communautés frontalières y compris par une plus forte inclusion des jeunes et des femmes dans ces mécanismes pour promouvoir la cohésion sociale d'une part, et d'autre part en renforçant les moyens d'existence des communautés hôtes et des réfugiés comme levier de stabilité et de résilience commune aux défis frontaliers énoncés plus haut.

²⁵ Arrêté n°0590 du MIDEC portant création d'une Commission Nationale et des Commissions Régionales des Gestions des Frontières

²⁶ Chaque commission est présidée par le Wali (gouverneur de la région) et est composée. du président du conseil régional, des Hakems et chefs d'arrondissements des circonscriptions frontalières, des maires des communes frontalières, des délégués régionaux des ministères de l'habitat et de l'urbanisme, de la santé, de l'élevage, de l'agriculture et de l'hydraulique, d'un représentant de la gendarmerie nationale, de la garde nationale, de la police nationale, de la direction régionale de la douane, de la société civile et des chefs de villages.

Analyses des acteurs clefs et principales parties prenantes :

<p>Jeunes (hommes et femmes) 15-35 ans</p>	<p>Les jeunes hommes et femmes sont les principaux acteurs concernés par le manque d'opportunités économiques et de pouvoir décisionnel dans le HEC. Touchés de plein fouet par la raréfaction des ressources et la difficulté accrue d'exercer une activité traditionnelle, les jeunes de la région manquent de moyens d'existence mais également d'une manière de participer à la prise de décision communautaire. Cette dynamique interconnectée crée diverses frustrations.</p> <p>Le projet s'efforcera de travailler à la fois avec les jeunes hommes et femmes Mauritaniens, réfugiés ou migrants dans les localités visées. A noter que le manque de moyens d'existence affecte différemment selon le genre. Les jeunes hommes ont tendance à partir vers les centres urbains saturés voire à tenter une migration régionale ou vers l'Europe alors que les jeunes femmes pour des raisons traditionnelles restent dans leur localité malgré le manque d'opportunités socioéconomiques, deviennent parfois cheffes de familles et doivent subvenir seules aux besoins de leur famille. A cela s'ajoute pour la jeunesse marginalisée des risques de radicalisation et de recrutement par des groupes armés basés au Mali. En tant que tels, les jeunes hommes et jeunes femmes ont un rôle à jouer dans la prévention et la gestion des conflits.</p>
<p>Femmes et filles</p>	<p>Les femmes deviennent souvent cheffes de famille temporaires lorsque leurs partenaires opèrent la transhumance saisonnière. Elles doivent alors prendre soin du bétail resté sur place et doivent subvenir aux besoins de la famille dans un climat socio-économique peu favorable dans cette région aride et isolée. En raison des rôles traditionnels, les femmes ont alors peu de poids dans la prise de décision locale et le partage des ressources. Le projet ciblera deux groupes de femmes : celles qui n'ont pas les moyens de subvenir à leurs besoins avec peu ou pas de revenus, et celles dont les maris opèrent la transhumance. Il est aussi à noter que ladite étude réalisée par le HCR a identifié la nécessité de promouvoir l'aspiration des femmes et diversifier leurs activités économiques pour la coexistence pacifique.</p>
<p>Groupes armés</p>	<p>Les groupes armés présents et de plus en plus actifs au Mali dans la région frontalière, sont les principaux vecteurs de risques auxquels sont exposés les jeunes hommes et les jeunes femmes du Hodh Ech Chargui en termes de banditisme et de diffusion de l'extrémisme violent (risques pour la jeunesse marginalisées de rejoindre ces groupes proches). Opérant dans des zones dénuées d'une présence forte de l'état, ces groupes posent aussi un défi majeur aux autorités locales mais également aux éleveurs transhumants entre le Mali et la Mauritanie.</p>
<p>Chefs de communautés et leaders religieux</p>	<p>En matière de gestion de conflits, hormis la justice qui traite les cas graves ou les plaintes déposées par les citoyens (rares), la plupart des conflits sont gérés au niveau communautaire avec l'implication des différents chefs de communautés et religieux (arrangements trouvés à travers la médiation de ces chefs)</p>
<p>Structures formelles de gestion des conflits / cadres de concertation et de dialogue</p>	<p>Les cadres de concertation et dialogue présents en Mauritanie dans le Hodh Ech Chargui (comités villageois et cadres de concertation) fonctionnent mais restent pour l'instant dépendants du soutien de la communauté internationale pour leur création d'une part et leur soutien/redynamisation d'autre part. Afin d'institutionnaliser</p>

	<p>durablement ces mécanismes d'inclusion des communautés locales dans la prise de décision, un cadre de concertation sera élaboré entre les comités villageois et le CRGF. La région du HEC pourrait par ailleurs bénéficier de l'expérience positive de l'OIM dans la création de comités frontaliers et du HCR dans la promotion de la coexistence pacifique entre communautés réfugiés et entre celles-ci et leurs communautés d'accueil à travers des comités de gestion des conflits destinés à renforcer le lien entre communautés et autorités locales autour de certains postes aux frontières clés pour la sécurité et la stabilité des populations locales.</p>
Acteurs humanitaires	<p>Les acteurs humanitaires sur le terrain sont conscients de la problématique cependant peu mettent en œuvre des projets adressant directement les mécanismes de gestions de conflits ou la question du débordement des conflits interethniques au Mali vers la zone. La majorité se concentre sur des problématiques moins spécifiques (nutrition, WASH) qui touchent la région.</p>
Autorités locales	<p>Les autorités locales du HEC entretenaient peu de relations avec les communautés locales en raison d'une présence faible et d'un manque de capacités de communication et de déplacement. A présent, ils le font par le biais des comités villageois créés par l'OIM et l'OHCHR dans les localités qui en disposent.</p> <p>Le projet se propose de travailler au renforcement des capacités des autorités locales et de renforcer les canaux de dialogue constructifs avec les communautés frontalières.</p>
Gouvernement Mauritanien	<p>Le gouvernement a créé la CRGF, composées de représentants régionaux des différents ministères pertinents, des élus locaux et des forces de l'ordre, mais celle-ci pourrait bénéficier d'un appui logistique et de formations à la gestion des conflits afin de remplir au mieux leurs missions. Aucune analyse des menaces transfrontalières dans le HEC, en particulier sur l'influence des groupes armés voisins, n'a pu être menée. Le gouvernement est conscient de la plus-value apportée par les comités frontaliers précédemment créés par l'OIM dans le Guidimakha, notamment dans l'instauration d'un lien de confiance entre autorités locales et les communautés frontalières en termes de sécurité et de coexistence pacifique.</p> <p>Les CRGF régionales rapportent ensuite au Comité National de Gestion des Frontières (CNGF), également composé d'une équipe pluridisciplinaire réunissant plusieurs ministères.</p>
Commissions Régionales de Gestion des Frontières (CRGF)	<p>Le gouvernement Mauritanien souhaite renforcer sa présence dans les régions frontalières à travers les Commissions Régionales de Gestion des Frontières (CRGF) placées sous le Ministère de l'Intérieur et de la Décentralisation (MIDEC). Créées par décret du 10 juillet 2018 les CRGF sont des entités administratives locales chargées de la coordination des actions des différents acteurs (agents aux frontières, agents de la protection civile, représentants régionaux des ministères et élus locaux) impliqués dans la gestion des frontières au niveau de la wilaya (région). Elles ont également pour responsabilité d'impliquer les acteurs locaux et les citoyens dans la mise en œuvre de la politique relative à la sécurité des frontières. Enfin elles promeuvent la coopération transfrontalière à travers des rencontres périodiques avec les autorités des Etats frontaliers²⁷²⁸.</p>

²⁷ Arrêté n°0590 du MIDEC portant création d'une Commission Nationale et des Commissions Régionales des Gestions des Frontières

²⁸ Chaque commission est présidée par le Wali (gouverneur de la région) et est composée, du président du conseil régional, des Hakems et chefs d'arrondissements des circonscriptions frontalières, des maires des communes frontalières, des délégués

Par manque de moyens les CRGF sont encore aujourd'hui peu fonctionnelles et peu impliquées avec la population locale

- b) *Expliquer succinctement la manière dont le projet est en phase avec et appuie les **cadres stratégiques du Gouvernement et des Nations Unies**, et promeut l'appropriation nationale et comment le projet se base sur une phase précédente, le cas échéant, et/ou profite des enseignements pertinents.*

Cadres stratégiques des Nations Unies :

Ce projet répond aux priorités mises en avant dans « *L'analyse des fragilités et risque en Mauritanie* » (document joint à la demande d'éligibilité de la Mauritanie au Fonds de Consolidation de la Paix) dans le cadre duquel, le projet pourrait contribuer à la réduction des conflits inter et intracommunautaires qui constituent des terrains fertiles pour l'expansion des groupes terroristes dans la région. Le ressentiment ethnique, la méfiance communautaire et autres conflits latents ont été utilisés dans le reste de la région pour manipuler les communautés et accroître les recrutements. Dans le cadre de la stratégie de consolidation de la paix en Mauritanie, ce projet pourrait limiter les effets néfastes des enjeux sécuritaires sous-régionaux, en réduisant les risques d'enrôlement de jeunes par des groupes extrémistes qui évoluent au Mali ; et en renforçant la résilience des populations locales face à des menaces exogènes telles que le terrorisme et les effets du changement climatiques. En particulier, le projet vise :

- A renforcer les capacités des femmes et les jeunes, y compris les jeunes femmes, en tant qu'agents de consolidation de la paix en les impliquant dans la prise de décision à l'échelle locale et régionale ;
- A mieux prévenir l'extrémisme violent et à réduire les tensions inter et intracommunautaire notamment en matière d'accès aux ressources naturelles et en renforçant les moyens d'existence des communautés hôtes et réfugiées comme levier de stabilité et de résilience commune face à ces menaces ;
- A renforcer les capacités institutionnelles en vue d'améliorer la coopération entre autorités et communautés pour limiter certains risques sécuritaires tout en renforçant la confiance entre autorités et communautés se trouvant au niveau des zones frontalières.

La Stratégie Intégrée des Nations Unies pour le Sahel (UNISS) :

- **Objectif 1.2** de « Appuyer la gouvernance locale et l'élargissement des services publics dans l'ensemble des territoires nationaux » ;
- **Objectif 1.6** « Appuyer la sécurité des communautés et la cohésion sociale » ;
- **Objectif 2.2** « Renforcer les capacités nationales, notamment grâce à l'amélioration de la coordination entre les institutions nationales compétentes, afin de lutter contre le terrorisme et la criminalité transnationale organisée conformément aux normes internationales relatives aux droits de l'homme » ;
- **Objectif 2.3** « Renforcer les moyens nationaux de gestion efficace des frontières, notamment en améliorant la coordination entre les institutions nationales concernées » ;
- **Objectif 3.5** « Promouvoir la viabilité de l'environnement grâce à des mécanismes de gestion des ressources naturelles aux niveaux national et régional, et à des programmes d'adaptation aux changements climatiques et d'atténuation de leurs effets, l'accent étant mis en particulier sur les ressources en eau ».

La résolution 2250 (2015) du Conseil de Sécurité des Nations Unies qui appelle l'ensemble des Etats Membres et du système des Nations Unies à pouvoir renforcer la participation et la protection de la jeunesse en tant qu'acteur de la paix y compris dans la prévention de l'extrémisme violent.

Charte Africaine de la Jeunesse, adoptée en juillet 2006

régionaux des ministères de l'habitat et de l'urbanisme, de la santé, de l'élevage, de l'agriculture et de l'hydraulique, d'un représentant de la gendarmerie nationale, de la garde nationale, de la police nationale, de la direction régionale de la douane, de la société civile et des chefs de villages.

Le projet répond également aux priorités identifiées par le **Cadre de Partenariat pour le Développement Durable (CPDD) 2018-2022**. En particulier :

- Priorité Stratégique 1, Effet 2 dans son Produit 4 « Les populations marginalisées disposent d'une meilleure capacité d'autonomisation, et participent à la prise de décision les concernant, à l'identification de leurs besoins et à la revendication de leurs droits » ;
- Priorité Stratégique 2, Effet 3 : Les institutions et les communautés contribuent à une gestion durable des ressources naturelles, pour anticiper et faire face aux crises et aux effets du changement climatique ;
- Priorité Stratégique 3, Effet 2 « Les institutions gèrent mieux les flux migratoires mixtes, assurent une meilleure protection des réfugiés, demandeurs d'asile et migrants vulnérables, et contribuent à la coexistence pacifique entre les réfugiés et la communauté hôte ».

Cadres stratégiques du Gouvernement :

Par son volet de diversification et de renforcement des moyens d'existence des communautés coexistant dans cette région reculée, le projet s'inscrit en droite ligne de la **Stratégie de la Mauritanie pour une Croissance Accélérée et une Prospérité Partagée (SCAPP)**. En particulier :

- Le chantier stratégique de l'emploi pour tous et de la promotion de la jeunesse et des sports ;
- Le chantier stratégique d'une meilleure résilience des couches les plus vulnérables ;
- Le chantier stratégique de la promotion de la participation citoyenne des femmes et la lutte contre les discriminations basées sur le genre ;
- Le chantier stratégique du développement local et de la décentralisation.

Parce que le projet repose également sur le renforcement des capacités des autorités frontalières, la création de comités villageois et frontaliers ainsi que sur la relation entre population et forces de l'ordre, il contribue également à la **Stratégie de Gestion Intégrée des Frontières de la République Islamique de Mauritanie** (en cours de mise à jour). Enfin à travers la question de la jeunesse, abordée de manière transversale dans chaque composante de l'intervention OIM-HCR, le projet s'inscrit dans la **Stratégie Nationale Mauritanienne de la Jeunesse, des Sports et des Loisirs** (en cours de révision).

c) *Un résumé des interventions existantes dans le secteur de l'intervention proposée en remplissant le tableau ci-dessous :*

Nom du projet	Donateur et budget	Axes thématiques du projet	Différence / complémentarité avec la proposition actuelle
<u>Renforcement des capacités locales pour la prévention des conflits dans la Moughataa de Bassikounou (Nov.2018 – Mai 2020)</u>	PBF, 3 000 000 USD	Prévention de conflits entre réfugiés et communautés hôtes	Ce projet viendra consolider les acquis du projet PBF en cours, tout en renforçant la dimension « résilience communautaire » face à l'extrémisme violent.
Amélioration des moyens d'existence des réfugiés maliens et des communautés hôtes du Hodh Chargui (Novembre 2016 à Décembre 2019) (38 mois)	BPRM, 3.027.457 USD	Stabilisation communautaire, prévention des conflits	En entière complémentarité avec la proposition actuelle sauf la composante renforcement des frontières (travail avec les CRGF et implication des comités villageois).
Profilage socio-économique du camp de Mbera (Juillet 2017-Juin 2020- 36 mois)	UE (Fonds Fiduciaire d'urgence pour l'Afrique) 5.243.000 Euros	Autosuffisance	En entière complémentarité avec la proposition actuelle. Le projet proposé est basé sur les résultats de cette étude.

Etude sur les chaînes de valeur et une analyse territoriale (Juillet 2017-Juin 2020- 36 mois)	UE (Fonds Fiduciaire d'urgence pour l'Afrique) 5.243.000 Euros	Autosuffisance	En entière complémentarité avec la proposition actuelle. Le projet proposé est basé sur les résultats de cette étude.
Diagnostic de l'impact des réfugiés sur la population hôte (Juillet 2017-Juin 2020- 36 mois)	UE (Fonds Fiduciaire d'urgence pour l'Afrique) 5.243.000 Euros	Coexistence pacifique	En entière complémentarité avec la proposition actuelle. Le projet proposé est basé sur les résultats de cette étude.
Sensibilisation à la gestion pacifique des conflits sur la ville de Bassikounou entre réfugiés et population locale (Juillet 2017-Juin 2020- 36 mois)	UE (Fonds Fiduciaire d'urgence pour l'Afrique) 5.243.000 Euros	Coexistence pacifique	En entière complémentarité avec la proposition actuelle. Les résultats obtenus et les réseaux établis au cours du projet contribueront aux activités proposées.
Amélioration de la coexistence pacifique par la création de projets en faveur des populations hôtes (SOS Désert) (Juillet 2017-Juin 2020- 36 mois)	UE (Fonds Fiduciaire d'urgence pour l'Afrique) 5.243.000 Euros	Coexistence pacifique	En entière complémentarité avec la proposition actuelle. Le projet proposé jouera un rôle de catalyseur dans l'intensification de l'impact du projet.
Activités génératrices de revenus pour les réfugiés au camp de Mbera (Juillet 2017-Juin 2020- 36 mois)	UE (Fonds Fiduciaire d'urgence pour l'Afrique) 5.243.000 Euros	Autosuffisance	En entière complémentarité avec la proposition actuelle. Le projet proposé jouera un rôle de catalyseur dans l'intensification de l'impact du projet.
Chantier-Ecole du Camp de M'bera (Juillet 2017-Juin 2020- 36 mois)	UE (Fonds Fiduciaire d'urgence pour l'Afrique) 5.243.000 Euros	Autosuffisance	En entière complémentarité avec la proposition actuelle. Les résultats du projet ont été utilisés pour la programmation du projet proposé.

II. Contenu du projet, justification stratégique, et stratégie de mise en œuvre (4 pages max plus annexe du cadre des résultats)

- a) *Une brève description du contenu du projet – les résultats principaux du projet, la stratégie de mise en œuvre, et comment le projet va répondre aux facteurs identifiés dans l'analyse de conflit dans la section I (cette section doit intégrer les questions d'égalité entre les sexes et prendre en compte les besoins spécifiques des jeunes).*

Description du projet :

A travers ce projet l'OIM et le HCR se proposent d'**appuyer les communautés vulnérables** (réfugiées, migrantes et communautés hôtes) des zones frontalières du Hodh Ech Chargui (HEC) avec une attention particulière aux femmes et aux jeunes hommes et femmes **afin de renforcer leurs capacités de participation à la prise de décision locale et de gestion des conflits en particulier autour des ressources naturelles**. Le projet se propose de soutenir ces communautés à travers une **meilleure inclusion socio-économique significative de la jeunesse et des femmes** sur la base d'une **meilleure compréhension des**

dynamiques de radicalisation et le rôle des jeunes et femmes comme agents de la paix, la création ou le renforcement des mécanismes locaux et inclusifs de résolution des conflits – liés à l'accès aux ressources naturelles et à la présence prolongée des réfugiés – et le rapprochement entre les processus décisionnels communautaires et les institutions étatiques.

Pour atteindre cet objectif, deux résultats stratégiques sont identifiés :

Le premier porte sur le rapprochement des communautés avec les structures institutionnelles locales chargées de la gestion des frontières et des conflits communautaires, pour la promotion d'une coexistence pacifique dans les zones frontalières du Hodh Ech Chargui. Cet axe passe par le renforcement et la formation de **comités villageois** dans les localités clés (déterminées selon les résultats des études OIM et HCR dans la région) en assurant la représentation des communautés réfugiées et migrantes mais également celle des femmes et de la jeunesse dans la prise de décision locale. Les comités seront également formés plus avant à la gestion des conflits liés à l'accès aux ressources naturelles, à la coexistence avec les réfugiés et migrants, et à la sensibilisation aux risques de l'extrémisme violent. Ces comités pourront également faire la **promotion du dialogue entre les communautés mauritaniennes et autorités régionales** sur les questions de coexistence pacifique en zone frontalière et sur la prise en compte de la jeunesse et des femmes dans la vie politique locale. Afin de faciliter la prise en compte de la jeunesse et des femmes dans les processus décisionnels locaux, des formations spécifiques seront données aux membres des comités villageois en matière de participation politique, et les associations de femmes et de jeunes de la région bénéficieront du soutien du projet pour leur mise en réseau. Enfin un cadre de coopération entre la CRGF et les comités villageois sera créé afin de pouvoir institutionnaliser la coordination entre ces acteurs et renforcer le rôle des communautés dans la prise de décision.

. Avec l'appui nécessaire, la CRGF du HEC pourra devenir un facteur de stabilité pour les communautés locales en favorisant les mécanismes locaux de résolution des conflits y compris autour des ressources naturelles, la coopération régionale autour de la gestion des conflits et des risques liés à l'extrémisme violent transfrontalier, et en coordonnant les acteurs susceptibles de réduire le recours à la violence.

Le projet prévoit donc un **renforcement des capacités techniques de la CRGF** pour assurer la durabilité de son rapprochement auprès des communautés aux frontières en ce qui concerne ces dynamiques complexes et interdépendantes.

Dans le cadre de ce premier résultat, le projet interviendra aussi au niveau du camp de Mbera pour assurer l'interface entre les comités de gestion des conflits existants et les comités villageois ainsi que la CRGF de sorte à contribuer plus en avant à l'inclusion des réfugiés dans les mécanismes institutionnels. Dans les centres urbains de la région, le projet contribuera à renforcer et consolider les cadres de concertation ainsi que les mécanismes de prévention et de gestion des conflits avec un focus particulier sur la participation des jeunes, hommes et femmes, des communautés hôtes et réfugiées.

Le second résultat stratégique se concentre sur le renforcement de l'inclusion socio-économique significative des jeunes des communautés hôtes et réfugiées – en particulier les jeunes hommes et femmes – comme levier de stabilisation et de résilience aux conflits inter- et intra-communautaires et aux problèmes transfrontaliers, dont la diffusion de l'extrémisme violent auprès des populations frontalières vulnérables. Afin d'être le plus pertinent et inclusif possible dans cette démarche, l'OIM et le HCR conduiront une **étude sur la vulnérabilité de la jeunesse des communautés de la zone frontalière du Hodh Ech Chargui** (réfugiés, migrants et communautés hôtes) aux conflits inter- et intra-communautaires y compris autour des ressources naturelles et à l'**extrémisme violent** en incluant une perspective axée sur le genre et le rôle des jeunes femmes et hommes comme agents de la paix. **Cette étude aura deux conséquences significatives.** Elle permettra en premier lieu de mieux comprendre le degré de vulnérabilité des jeunes de cette région, notamment au travers d'indicateurs liés à leur développement socio-économique, leur état de marginalisation dans les processus décisionnels, la prédominance des conflits communautaires et leur nature s'agissant de la jeunesse, la prédominance de discours radicaux, le dynamisme du marché du travail, la capacité à se regrouper en association ou encore la présence de services de base pour appuyer l'inclusion des jeunes. L'étude permettra également de guider la mise en œuvre des activités d'insertion économique stratégique de la jeunesse ainsi que pour l'identification des jeunes hommes et jeunes femmes comme agents de paix.

Enfin, afin de réduire les tensions inter- et intra-communautaires autour de l'accès aux ressources, le projet se propose de **renforcer** l'inclusion socio-économique des jeunes **des communautés hôtes et réfugiées**. Basé sur les résultats de l'étude d'impact et celle sur les chaînes de valeur menées par le HCR, cet axe d'intervention visera à soutenir l'habilitation des jeunes et des femmes à participer à la vie socioéconomique de leurs communautés à travers des formations qualifiantes, un soutien aux activités de maraîchage, la

réhabilitation de l'environnement local, et la mise en place de mécanismes de gestion des ressources naturelles. La stratégie autour de ce dernier axe d'intervention sur la résilience des communautés vulnérables et l'inclusion socioéconomique des jeunes, réfugiés et de la communauté hôte, veillera à établir des solutions adaptées à la question de genre et à l'inclusion et l'autonomisation des femmes, y compris des jeunes femmes, notamment au travers d'activités économiques adaptées, y compris le maraîchage.²⁹

Objectif global : La cohésion sociale dans le Hodh Ech Chargui est renforcée grâce à une meilleure inclusion des jeunes et des femmes dans la prise de décision locale (communautaire) et régionale (institutionnelle), et dans la vie socioéconomique de leurs communautés.

Résultat 1 : Les mécanismes régionaux (CRGF) et communautaires (Comités villageois) de gestion des conflits et de prise de décision sont renforcés et prennent mieux en compte la participation des jeunes hommes, femmes, réfugiés et migrants dans leur processus décisionnel.

L'ambition de ce résultat est de pouvoir transformer les dynamiques de résolution de conflits et de construction de la paix dans une région fortement affectée par différentes dynamiques conflictuelles. Qu'ils soient liés à l'accès aux ressources naturelles, aux tensions éleveurs-agriculteurs, à la présence des réfugiés, ou, plus profondément, à l'évolution de la menace extrémisme dans la région, les conflits de la région affectent durablement ses diverses communautés, notamment les jeunes qui apparaissent comme les plus vulnérables.

Avec ces activités, la gestion et la prévention de ces conflits locaux seront renforcées durablement et les mécanismes institutionnels seront transformés pour soutenir la coopération avec les populations locales.

Car les communautés frontalières seront formées, structurées et habilités à répondre à ces conflits grâce aux formations et renforcement des comités villageois. Ces éléments amèneront à une gestion locale et durable des conflits et permettront également d'inclure jeunes hommes et jeunes femmes dans la prise de décision, un élément essentiel dans la prévention de la marginalisation et de l'extrémisme violent.

Car les dialogues intercommunautaires seront mis en place ou redynamisés durablement avec une participation forte et innovative par des jeunes en partageant des moments de convivialité.

Car les autorités régionales intégreront directement les comités villageois dans leur plan de travail au travers de la création d'un plan cadre de coopération et les travaux de simulation de crise aux frontières. Ce cadre favorisera l'institutionnalisation et l'officialisation des relations de travail entre CRGF et Comités Villageois, notamment en matière de gestion de crises aux frontières.

Car les structures de gestion des conflits au camp de Mbera seront incluses dans ces mécanismes régionaux, et dans les centres urbains des cadres de concertation et de gestion de conflits seront mis en place.

Produit 1.1 : Les membres des comités villageois ont les structures et la formation nécessaires à la gestion de conflits communautaires et à la participation des jeunes et des femmes dans la prise de décision locale.

Activité 1.1.1: Redynamisation des comités villageois dans le Hodh Ech Chargui (y compris sur la représentation des communautés réfugiées et migrantes, et leaders des femmes et de la jeunesse) et promotion du dialogue entre les communautés mauritaniennes et autorités sur les questions de coexistence pacifique en zone frontalière, au travers des comités villageois.

Activité 1.1.2 : Ateliers de formation des comités villageois sur la gestion des frontières, la participation aux plans d'urgence et à la préparation de crises, la gestion des conflits liés à l'accès aux ressources naturelles, la participation politique et leur rôle d'alerte sur les risques liés à l'extrémisme violent avec focus sur la participation des jeunes hommes, des jeunes filles et des femmes dans la prise de décision locale.

Dans le cadre de ces activités les comités villageois seront également aux bonnes pratiques en matière de prévention de la COVID-19. Le but sera d'assurer une continuité des sensibilisations déjà entreprises par les Nations Unies (notamment par l'OIM et le HCR) au sein des villages concernés par ce projet. Ces formations porteront sur les règles d'hygiène à respecter, les mesures de distanciation sociale ou encore la

²⁹ UNHCR, Diagnostic de l'impact des réfugiés sur les populations hôtes, Fiche No.3 : Projet de maraîchage, pp.94-101.

lutte contre les rumeurs et fausses informations. Ces informations seront ensuite transmises aux communautés au sein des rencontres régulièrement organisées par les comités.

Activités 1.1.3 : Formation des jeunes hommes et femmes déjà inclus dans les comités villageois en « jeunes leaders communautaires » avec des formations sur l'engagement communautaire et la participation à la prise de décision locale et régionale.

La formation comprendra un volet développement personnel pour apprendre aux jeunes hommes et femmes à identifier et formuler les problèmes rencontrés, et présentera les différents mécanismes par lesquels les relayer aux autorités. Le projet donnera aussi aux jeunes et aux femmes les moyens logistiques de se concerter avec des rencontres entre jeunes des différents comités villageois. Ces rencontres incluront les associations de jeunes et de femmes (y compris les réfugiés) concernés par l'activité 1.1.4.

Au cours de ces concertations, le projet permettra aux jeunes et aux femmes de participer à l'élaboration des PCP en cours dans le HEC.

Activité 1.1.4 : Mise en réseaux des associations de jeunes, de migrants et de réfugiés du HEC à travers des ateliers de concertation. Ces associations bénéficieront également de formations sur la participation à la prise de décision locale (quels mécanismes à leur disposition et par quels relais participer) ainsi que d'un renforcement logistique (matériel, moyens de communication).

Produit 1.2 : La cohésion sociale entre la communauté hôte et réfugiée est améliorée

Activité 1.2.1 Dans les centres urbains de Fassala et de Bassikounou, renforcement et consolidation des cadres de concertation ainsi que des mécanismes de prévention et de gestion des conflits avec un focus particulier sur la participation des jeunes, hommes et femmes, des communautés hôtes et réfugiées.

Cette activité visera principalement à pouvoir traiter des tensions entre réfugiés et communautés hôtes dans des zones éloignées du camp de Mbéra. Sur la base de l'étude permettant d'analyser les enjeux que revêt la coexistence pacifique en milieu urbain, cette activité contribuera à la coexistence pacifique en élargissant sa portée géographique à une zone plus complexe. De plus en plus de réfugiés vivent dans les zones urbaines où ces relations sont plus complexes et moins traitées qu'en milieu rural. Il s'agit donc d'une méthodologie novatrice en matière de coexistence pacifique avec des mécanismes et des processus innovants visant à de nouvelles approches du nexus paix-humanitaire-développement seront mis en œuvre dans les villes de Bassikounou et de Fassala favorisant la communication et le dialogue réguliers entre les réfugiés et les communautés d'accueil autour des facteurs de conflit. Cette activité sera développée avec une attention particulière portée à la jeunesse des deux communautés et visant l'émergence de mécanismes de résolution que développeront et s'approprient les membres des deux communautés à travers un processus de renforcement des capacités de la jeunesse à gérer les questions litigieuses en milieux urbains.

La prise de risque que constitue le développement d'actions dans un milieu nouveau et complexe est justifiée par l'enjeu crucial que représente la coexistence pacifique dans la région.

Produit 1.3 : Renforcement de l'interface entre les comités villageois et la CRGF pour une meilleure inclusion des jeunes, des femmes, des réfugiés et des migrants dans la gestion des conflits et les mécanismes institutionnels

Activités 1.3.1 : Ateliers de travail auprès de la CRGF sur l'implication des communautés frontalières dans la gestion des risques liés à l'extrémisme violent et la prévention et gestion des conflits y compris autour des ressources naturelles et création d'un cadre de coopération ;

Le but de ces ateliers sera double. Il permettra dans un premier temps de créer des cadres de concertation avec l'ensemble des acteurs impliqués dans la gestion de crises aux frontières et la prévention de l'extrémisme violent afin de pouvoir établir des synergies et une meilleure coordination de ces acteurs. Ils permettront surtout d'entamer la **conception et le développement d'un cadre de coopération entre la CRGF et les comités villageois**. Ce cadre de coopération sera conçu par un consultant national possédant une très forte expertise et expérience de la gestion des frontières en Mauritanie.

Ce cadre aura différentes fonctions : permettre l'institutionnalisation et l'officialisation des relations de travail entre CRGF et Comités Villageois, notamment en matière de gestion de crises aux frontières ; accroître les relais d'information entre les deux acteurs ; renforcer l'association des représentants des Comités Villageois au sein des événements et décisions prises par les CRGF ; renforcer les mécanismes d'alerte rapide déjà présents au sein de certains comités ; améliorer les relations entre institutions publiques et relais communautaires locaux. Il visera également à pouvoir intégrer les associations de jeunes hommes et jeunes femmes dans la gestion de conflits aux frontières.

Activités 1.3.2 : Le projet organisera des rencontres entre jeunes leaders communautaires (hommes et femmes) et la CRGF afin de créer des relations solides entre jeunesse, femmes et autorités régionales.

Activité 1.3.3 : Processus et mobilisation communautaire au camp de Mbera pour renforcer l'interface entre les comités de gestion des conflits existants et les comités villageois ainsi que la CRGF et inclusion des réfugiés dans les mécanismes institutionnels.

Dans les centres urbains de la région, renforcement et consolidation des cadres de concertation ainsi que des mécanismes de prévention et de gestion des conflits avec un focus particulier sur la participation des jeunes, hommes et femmes, des communautés hôtes et réfugiées.

Afin de renforcer l'inclusion des réfugiés dans les mécanismes institutionnels et travailler à la consolidation de la paix entre les réfugiés et leurs communautés d'accueil, le HCR renforcera ses interventions de protection basées sur l'approche communautaire pour dynamiser les mécanismes et les cadres de concertation au niveau du camp, dans les villages environnants ainsi que dans les centres urbains où de nombreux réfugiés sont aussi installés.

Activités 1.3.4 : Renforcement des capacités techniques de la CRGF et des comités villageois pour un meilleur rapprochement entre les communautés aux frontières et l'instauration d'un lien de confiance avec les institutions étatiques.

Des équipements seront notamment fournis auprès de la CRGF et qui permettront de pouvoir améliorer leur cadre de travail ainsi que les relations avec les communautés (ordinateurs, téléphones, radios, ...). Nous donnerons également des stocks de contingence à la CRGF ainsi qu'aux comités villageois ciblés en cas de crises aux frontières.

Résultat 2 : Les jeunes hommes et jeunes femmes marginalisés, migrants et réfugiés sont renforcés dans leur potentiel d'agent de la paix, y compris en prévention de la radicalisation et des conflits autour des ressources naturelles, à travers une meilleure inclusion dans la vie socioéconomique et politique de leurs communautés.

L'ambition de ce résultat est de pouvoir agir concrètement sur les vulnérabilités de la jeunesse à l'extrémisme violent ainsi qu'au renforcement de leur potentiel d'agent de la paix dans les communautés, au travers de leur inclusion socio-économique de leur autonomisation. La prévention de l'extrémisme violent, notamment au sein de régions ou des conflits latents préexistent et où la progression de la radicalisation est visible, doit pouvoir se faire de façon multidimensionnelle avec, en son cœur, le soutien à la jeunesse, y compris les jeunes femmes. A terme le but est de créer de nouvelles voies d'expression et de réussite pour les jeunes hommes et les jeunes femmes (des communautés hôtes, migrantes et réfugiées). Grâce à leur inclusion au sein des mécanismes de prise de décision, grâce aux soutiens aux filières économiques jugées les plus adaptées pour les jeunes, grâce au soutien de création d'associations et de mise en réseau des groupes de jeunes et grâce, enfin, à la promotion des jeunes leaders comme agents de paix au sein des communautés. C'est cette réponse multidimensionnelle que souhaite adopter ce projet au travers de ses différents produits.

Avec ces activités, la capacité de résistance des jeunes de la région à l'attrait de l'extrémisme violent et leur potentiel d'agent de la paix dans les communautés seront renforcées :

Car les différents niveaux de vulnérabilité de la jeunesse (hommes et femmes, migrants, réfugiés et locaux) seront mieux compris et évalués au travers de l'étude menée sur les vulnérabilités de la jeunesse, sur les opportunités économiques de la région ainsi que sur les risques d'exploitation des communautés par les groupes terroristes des zones frontalières.

Car différentes opportunités d'insertion économiques seront proposées aux jeunes sur la base de cette étude et de l'expérience des NU, afin d'offrir de nouvelles voies d'inclusion aux jeunes vulnérables et marginalisés.

Car les communautés travailleront de concert à la gestion des ressources et la diminution des sources de conflit au travers du renforcement des comités villageois et des comités de gestion des conflits ainsi qu'au soutien aux communautés réfugiées et transhumantes de la région.

Produit 2.1 : Améliorer la compréhension des vulnérabilités présentant un risque d'exploitation des communautés dans les zones frontalières par les groupes armés et comment les atténuer

Activité 2.1.1 : Etude OIM/HCR sur la vulnérabilité des communautés de la zone frontalière du Hoch Ech Chargui (réfugiés, migrants et communautés hôtes, en particulier jeunes hommes et femmes) à l'extrémisme violent, avec prospection des solutions en termes d'inclusion socio-économique et de développement personnel ;

Cette étude sera axée sur une perspective de genre pour analyser le potentiel des femmes comme agents de la paix et identifier les solutions adaptées aux filles et aux femmes. Elle sera conduite par un consultant sur les communautés visées dans le HEC et prendra en compte le principe du « Do No Harm » en impliquant la société civile. L'étude pourra combler une lacune dans les connaissances des autorités, de la communauté internationale et des bénéficiaires eux-mêmes sur les vulnérabilités des communautés et de la jeunesse du HEC aux messages d'extrémisme violent. En fonction des besoins et doléances de la jeunesse, y compris les jeunes filles, analysées dans cette étude, le projet pourra explorer les pistes les plus pertinentes pour leur insertion socioéconomique et politique y compris à travers l'apport de moyens d'existence comme facteurs de paix sociale.

Produit 2.2 : Les jeunes et les femmes des communautés hôtes et réfugiées participent à la vie socioéconomique de leurs communautés à travers le renforcement de la capacité à gérer les tensions autour des ressources naturelles et deviennent des facteurs de stabilité et de cohésion sociale.

Activité 2.2.1 : Elaboration participative et validation d'un plan communautaire participative (PCP) de diversification des moyens d'existence et de renforcement des capacités des femmes et de la jeunesse vulnérable afin de pallier la marginalisation socioéconomique des jeunes hommes et des jeunes filles ;

Les résultats de l'étude sur les vulnérabilités informeront les discussions (ateliers) et l'élaboration du Plan Communautaire Participatif (PCP) qui permettra d'identifier les potentialités et contraintes de la zone géographique ciblée, les besoins prioritaires des communautés et des bénéficiaires tout en tenant compte à la fois de la marginalisation des jeunes et des causes profondes des conflits autour des ressources naturelles. Les résultats de ces ateliers permettront d'identifier les activités de renforcement des moyens d'existence suivantes auxquelles prendront part les participants de ce projet selon les priorités exprimées par leurs communautés. Au cours du processus du PCP (où les communautés, en particulier les jeunes et femmes décident des types d'activités qui sont réalisées), les communautés doivent également discuter de l'aspect de la durabilité. Selon le type d'activité, on discute de différents types de façons dont la communauté peut prendre ses responsabilités.

Ces activités cibleront principalement les jeunes de la région identifiés comme marginalisés socialement et économiquement, sans cibler directement ceux qui seraient déjà radicalisés. Le but sera ici de pouvoir atténuer ces facteurs d'isolement social et économique en continuation des activités sociales et politiques conduites dans le cadre du Résultat 1.

Activité 2.2.2 : Mise en place des activités identifiées à travers les processus de planification communautaire participative (PCP) (par exemple, installation de points d'eau multifonctionnel/ouvrages hydrauliques, cultures fourragères vertes, création de jardins communautaires, créant des sites maraichers communautaire, etc.), en lien avec les projets existants.

Ces différentes activités seront mises en œuvre sur la base des voies et solutions identifiées au travers des processus de planification communautaire et sur la base de l'étude produite préalablement.

En fonction des résultats de ces deux processus, différentes activités seront créées à destination des jeunes femmes et jeunes hommes, avec par exemple, la création de jardins maraichers et la construction de puits traditionnels qui permettront aux jeunes femmes et jeunes hommes d'avoir accès à des sources d'emplois durables. Cette dynamisation de l'économie locale sera réalisée en coordination avec les plans d'investissement locaux conçus et pilotés par le PNUD dans le Hodh Ech Chargui.

Afin de réduire les risques de tensions intracommunautaires et d'inclure les franges les plus vulnérables des communautés réfugiées, nos deux agences travailleront aussi dans les villages de la communauté hôte fortement fréquentés par les réfugiés et au camp de Mbera. Ces sites seront des lieux de coexistence pacifique par la coopération autour d'interventions communes. Le projet inclura également des formations en gestion d'entreprise et à la mutualisation de la commercialisation et de services agricoles.

Activité 2.2.3 : Renforcement de compétences professionnelles et personnelles pour les jeunes et les femmes.

Ces sessions auront pour but d'améliorer les compétences personnelles des jeunes et des femmes souhaitant mettre en place leurs propres activités économiques afin de maximiser la réussite sur le long terme. Ces compétences seront déterminées pendant le PCP mais pourront inclure la prise de parole en public, la comptabilité et l'alphabétisation.

Activité 2.2.4 : Renforcement de la coexistence pacifique à travers l'organisation de réunions périodiques inter-comités villageois pour une gestion communautaire des ressources naturelles qui soit transparente, égalitaire et inclusive et création de structures en milieux urbains (BSK et FSL) pour favoriser le renforcement de la cohésion sociale.

Pour compléter les autres activités de ce projet et suivre le principe "Do no harm", cette intervention dans les zones urbaines (Bassikounou et Fassala) est essentielle. Elle répond en premier lieu à un besoin urgent de soutenir les communautés d'accueil, souvent délaissées par l'aide internationale. Deuxièmement, avec le lancement des enregistrements hors-camp par le HCR en 2019, il est apparu qu'un nombre croissant de réfugiés maliens vivent à proximité des communautés d'accueil. Par conséquent, il est important de s'assurer les communautés d'accueil dans les zones urbaines puissent participer au soutien des réfugiés.

Le projet fournira un appui technique et logistique pour l'organisation de réunions dans les communautés visées autour de la gestion des ressources apportées à travers le *Résultat 2*. Afin de garantir l'implication de toutes les communautés, y compris les jeunes, les femmes, les réfugiés et les migrants, le projet s'appuiera sur les comités villageois dans ces réunions comme outil de décision communautaire inclusif et transparent.

Le HCR interviendra pour que le dialogue inter- et intracommunautaire et la prévention des conflits autour des ressources naturelles soient facilités à travers une gestion renforcée de ces ressources disponibles dans la communauté. En effet, les interventions fondées sur les moyens de subsistance et le développement d'infrastructures ont démontré leurs limites si elles ne sont pas accompagnées de mécanismes de gestion communautaire durables. Ce projet permettra donc la mise en place de comités regroupant des jeunes formés ayant l'expertise technique nécessaire à la maintenance d'infrastructures, comme par exemple des forages, des digues, des pistes communautaires ou des plantations d'arbres afin de les pérenniser et d'éviter le risque de résurgence de conflits. Ces comités de gestion technique travailleront en étroite collaboration avec les comités villageois dans l'idée de renforcer à la fois l'engagement de ces comités villageois dans la gestion des ressources naturelles et de renforcer l'inclusion des jeunes dans les mécanismes de prise de décision communautaires. Cette activité visera environ 400 personnes dont 200 jeunes (120 H/ 80 F).

b) *Fournir une théorie du changement pour le projet – expliquer le type de changement attendu par le projet et comment les interventions envisagées vont mener aux résultats et pourquoi ces interventions ont été choisies. Indiquez les hypothèses qui informent la théorie du changement.*

(Note: Le changement peut se produire par le biais d'approches diverses et variées, par exemple la cohésion sociale peut être favorisée par le dialogue ou par les opportunités d'emploi ou la gestion

conjointe des infrastructures. Comment avez-vous choisi votre approche de programmation et selon quelles hypothèses ?)

SI un dialogue inclusif et durable peut être établi pour la gestion des conflits aux niveaux inter- et intracommunautaire entre les jeunes hommes et femmes marginalisés, les migrants et les réfugiés ; SI un dialogue constructif peut être instauré entre communautés frontalières et autorités locales et SI les jeunes, hommes et femmes, marginalisés disposent (1) des compétences et d'outils nécessaires pour accéder à de nouveaux moyens d'existence durables et (2) d'une plus grande résilience aux chocs (sécheresse, désertification, mouvements soudains de population) à travers le renforcement des moyens d'existence présents.

ALORS les facteurs de radicalisation, de déstabilisation, de tensions voire de conflits que sont l'attrait de l'extrémisme violent d'un côté, le manque de sécurité et la concurrence accrue pour les ressources et les opportunités entre jeunes locaux, réfugiés et migrants marginalisés eux-mêmes, et entre ceux-ci et les autorités locales seront réduits et les jeunes marginalisés se sentiront plus intégrés dans leurs communautés.

PARCE QU'un soutien actif à l'inclusion sociale et économique ainsi qu'à la participation dans la vie de leur communauté et la gestion des conflits sont les meilleurs moyens de trouver des solutions durables aux conflits entre les communautés frontalières et les autorités locales ; PARCE QUE les jeunes qui bénéficient d'un revenu qui contribuent au développement et à la cohésion sociale de leurs communautés et s'intègrent dans son tissu social sont aussi conscients des limites de certains discours radicaux et sont moins enclins à importer des dynamiques de conflits interethniques ou à rejoindre des groupes extrémistes violents.

- c) *Cadre des résultats du projet, indiquant tous les résultats attendus du projet, les produits, les activités, y compris les indicateurs de progrès, niveau de référence, cibles, (doit intégrer les questions d'égalité entre les sexes et prendre en compte les besoins spécifiques des jeunes). Annexe B à compléter – il n'est pas nécessaire de rajouter ici une explication narrative. Voir Annexe B*
- d) *Le ciblage des bénéficiaires et le ciblage géographique du projet – donnez la justification relative aux choix des zones d'intervention géographiques du projet, le nombre approximatif et les critères de sélection des bénéficiaires, le calendrier de mise en œuvre les activités, les mesures prises pour assurer la cohérence entre les résultats et toute autre information pertinente concernant l'approche de mise en œuvre (qui doit intégrer les questions d'égalité entre les sexes et prendre en compte les besoins spécifiques des jeunes). Il n'y a pas besoin de répéter ici tous les produits et toutes les activités du projet qui sont dans le Cadre des résultats.*

Le projet se concentrera dans la zone du Hodh Ech Chargui, qui est la région de Mauritanie la plus touchée par les mouvements de populations avec la présence de réfugiés, en particulier autour de la ville de Bassikounou. C'est également la région qui partage la plus grande frontière avec le Centre Mali, à proximité de points d'activités de groupes armés au Mali, et qui est la plus exposée au banditisme avec peu de postes aux frontières. Le travail auprès des migrants et communautés hôtes se fera dans les communes autour du camp de Mbéra. Le travail auprès des réfugiés aura lieu dans le camp de Mbéra ainsi qu'à l'extérieur du camp (communautés hôtes et réfugiées), avec des activités spécifiquement pensées pour prendre en compte l'âge et le genre dans les localités visées, que ce soit dans la création de comités ou dans les activités de résilience. Dans les deux cas les axes d'intervention proposés seront inclusifs des plus vulnérables, en particulier les femmes et les jeunes, dans les communautés migrantes, réfugiées et la population locale. Les localités seront sélectionnées selon plusieurs critères : proximité avec le camp de Mbéra, présence de population migrantes et/ou réfugiés, besoins en termes de dialogue intercommunautaire et de diversification des moyens d'existence pour les jeunes et les femmes.

Bénéficiaires ciblés :

- Les populations du HEC visées par la création et la redynamisation de comités frontaliers ou villageois: les jeunes, les femmes, les migrants et les réfugiés bénéficieront directement d'une meilleure inclusion sociale à travers les mécanismes locaux de prise de décision et de prévention des conflits. Les communautés vulnérables des localités visées (en particulier les jeunes et les femmes) bénéficieront des interventions de diversification des moyens d'existence et par là d'une meilleure insertion socioéconomique, de tensions communautaires réduites et d'une cohésion sociale renforcée leur permettant d'accomplir leur rôle d'agents de la paix. Ces interventions seront

basées sur les résultats de l'étude des vulnérabilités de la jeunesse qui détermineront également les critères de sélection des jeunes hommes et femmes à risque de radicalisation, en coopération avec les comités villageois. La sélection de ces jeunes se fera au travers de nos différents partenaires actifs sur le terrain dont les comités villageois, qui ont un ancrage et une légitimité locales importantes, les associations de jeunes déjà actives dans la zone ainsi que les agences des Nations Unies qui travaillent déjà pour former des jeunes dans la zone, dont le BIT. Ces jeunes auront entre 15 et 35 ans, seront issus de l'ensemble des communautés de la région et seront constitués d'individus à la recherche d'un emploi ou peu actifs d'un point de vue économique et social. Nous veillerons surtout à ne pas désigner ces jeunes de façon stigmatisante et de ne pas les étiqueter comme problématiques ou « à risque », en insistant surtout sur leur volonté d'agir pour le bien de leur communauté et de s'insérer dans la vie économique de leur région.

- Les agents de la CRGF du HEC également bénéficieront directement d'un renforcement de leurs capacités (formations, exercices de simulation et matériel). Les comités villageois disposeront également de dotation en matériel selon leurs besoins respectifs afin de pouvoir maintenir le lien avec les autorités locales dont la CRGF (moyens de communication etc.). Les communautés frontalières bénéficieront d'un meilleur dialogue entre acteurs institutionnelles et populations.
- Les localités bénéficiant de la création d'un comité frontalier seront sélectionnées en fonction de la proximité d'un poste de contrôle aux frontières clé, en plus des critères énoncés ci-dessus.

Catégories	Bénéficiaires directs
Femmes	270
Jeunes hommes	200
Jeunes femmes	175
Hommes	605
Total	1150

Bénéficiaires indirects :

14,500

Population des villages bénéficiant des pompes installées par les jeunes :

- 5000 personnes dont 50% de jeunes (50 pompes par village pour 100 habitants par village)
- 1500 éleveurs du HEC bénéficiant des relais vétérinaires (dont 1370 hommes, 85 femmes, 24 jeunes hommes et 20 jeunes filles)
- 3000 habitants bénéficiaires des jardins maraichers
- 5000 habitants bénéficiaires de la gestion de conflits améliorée prise en charge par les comités villageois (25 comités pour des villages de 200 habitants en moyenne).

A ces bénéficiaires indirects s'ajoutent l'ensemble de la population du camp de réfugiés ainsi que des habitants des frontières du Hoch Ech Chargui qui bénéficieront d'une protection renforcée des autorités locales grâce au soutien apporté aux CRGF ainsi qu'à la création du cadre de coopération avec les comités villageois.

Calendrier d'exécution des activités

Activité	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15	16	17	18
Produit 1.1 Les membres des comités villageois ont les structures et la formation nécessaires à la gestion de conflits communautaires et à la participation des jeunes et des femmes dans la prise de décision locale.																		
1.1.1. Redynamisation de comités villageois frontaliers dans le Hodh Ech Chargui																		
1.1.2. Ateliers de formation des comités villageois sur la gestion des frontières																		
1.1.3 Formation des jeunes hommes et femmes déjà inclus dans les comités villageois en « jeunes leaders communautaires »																		
1.1.4. Mise en réseaux des associations de jeunes																		
Produit 1.2 La cohésion sociale entre la communauté hôte et réfugiée est améliorée																		
1.2.1. Renforcement et consolidation des cadres de concertation dans les centres urbains																		
Produit 1.3 La cohésion sociale entre la communauté hôte et réfugiée est améliorée.																		
1.3.1. Ateliers de travail auprès de la CRGF																		
1.3.2 Rencontre entre jeunes leaders et CRGF																		
1.3.3. Mobilisation au camp de Mbéra																		
1.3.4. Renforcement des capacités techniques de la CRGF																		
Produit 2.1 Améliorer la compréhension des vulnérabilités présentant un risque d'exploitation des communautés dans les zones frontalières par les groupes armés et comment les atténuer																		
2.1.1. Etude sur les vulnérabilités de la jeunesse																		
Produit 2.1 Les jeunes et les femmes des communautés hôtes et réfugiées participent à la vie socioéconomique de leurs communautés et deviennent des facteurs de stabilité et de cohésion sociale.																		
2.2.1. Elaboration d'un PCP																		
2.2.2 Mise en place des activités sur la base du PCP																		
2.2.3. Renforcement des compétences personnelles des jeunes hommes et jeunes femmes																		
2.2.4. Renforcement de la coexistence pacifique et création de structures en milieu urbain																		

III. Gestion du projet et coordination (4 pages max)

- a) *Organisations bénéficiaires et partenaires de mise en œuvre* – indiquez les agences bénéficiaires directes et leurs partenaires de mise en œuvre (internationaux et locaux), clarifier qui est l'agence chef de file, et expliquer ces choix, sur base des mandats, expertise, connaissance du terrain local, et capacités existantes. Veuillez remplir le tableau ci-bas pour chaque organisation bénéficiaire du projet.

Organisation bénéficiaire	Budget total dans l'année précédente	Sources principales du budget (donateurs etc)	Emplacement des bureaux dans le pays	Nombre de personnel existant (et combien dans les zones du projet)	Experts techniques existants pertinents au projet
OIM	\$16,000,000	UE, USAID	Nouakchott, Nouadhibou, Selibaby, Bassikounou	75 staff dont Nouadhibou (5), Selibabi (5) et Bassikounou (3)	Momme Ducros , Expert projets Résilience / Stabilisation Communautaire
UNHCR	\$20,000,000	UE, gouvernements et contributions privées	Nouakchott, Nouadhibou, Bassikounou	92 staff dont Bassikounou (43)	Ndjinyo Fouda Ndikintum (Livelihoods Officer), Mavis Abo (Community-Based Protection Officer)

Les agences de mise en œuvre sont : l'OIM et le HCR. Ce choix de partenariat a été fait selon leur expertise (appui aux jeunes, à la cohésion sociale, en particulier entre communautés hôtes, migrantes et réfugiés) et leur présence sur les zones d'intervention ainsi que leur collaboration avec les autorités et les potentiels bénéficiaires. Chaque agence est responsable de la gestion des ressources allouées visant à atteindre les objectifs fixés par les résultats.

En tant qu'agence chef de file, l'OIM assurera la coordination générale des activités du projet au quotidien ; elle coordonnera l'élaboration, la mise en œuvre, le suivi des plans de travail et l'élaboration des rapports périodiques relatifs aux résultats, afin de rendre compte de l'exécution des activités et des ressources.

L'OIM apportera son expertise concernant la question de la cohésion sociale et de la prévention de l'extrémisme violent à travers le renforcement et la diversification des moyens d'existence des jeunes femmes et hommes pour favoriser leur engagement dans la vie socioéconomique et la prise de décision locale dans leurs communautés locales.

Le HCR, en tant que chef de file de la coordination de la réponse pour les réfugiés depuis le début de l'afflux massif des réfugiés au camp de M'bera en 2012, apportera son expertise concernant la protection des réfugiés, notamment en termes de protection à base communautaire nécessaire à une approche participative et inclusive pour des populations marginalisées, la disponibilité des données, l'expertise de la mise en œuvre de programmes visant l'inclusion dans la région du Hodh Ech-Chargui, ainsi que la capacité de coordination avec les parties prenantes y compris les autorités locales, les partenaires humanitaires et de développement.

- b) *Gestion du projet et coordination* – présenter l'équipe de mise en œuvre du projet, y compris les postes et rôles, et indiquer quels postes seront financés par le projet, et le pourcentage du budget total. Expliquer la coordination envisagée pour le projet et les mécanismes de contrôle, y compris le lien avec le Secrétariat PBF s'il existe. Remplissez l'annexe C : liste de vérification pour le lancement du projet et veuillez attacher les TDRs pour les postes principaux du projet.

L'OIM est chef de file du projet, le projet sera mis en œuvre sous le lead de l'OIM qui assurera en lien avec le Secrétariat PBF et le bureau du Coordinateur Résident en Mauritanie la coordination des différents volets techniques et du suivi-évaluation. Selon le mode de gestion retenue, la gestion financière des ressources allouées est une approche de gestion parallèle qui implique que l'agence récipiendaire des fonds, chaque agence (l'OIM et le HCR) a la responsabilité de la

gestion des fonds alloués. L'agence lead assure la coordination technique de l'ensemble du projet y compris la consolidation des plans de travail et la production périodique des rapports techniques et financiers du projet et la présentation de ces derniers au comité technique et au comité de pilotage du PBF.

Pour l'OIM, un Chef de Projet (chargé de projet national) sera en charge de la mise en œuvre au niveau du bureau pays à Nouakchott et coordonnera ce projet avec le HCR, PBF et les autorités centrales et locales, les associations des jeunes et des bénéficiaires et sera en charge de la planification, la mise en œuvre, le suivi du projet et la rédaction du rapport au bailleur. Il sera pris en charge à hauteur de 100% par l'OIM. Un Senior Assistant de l'OIM sera mobilisé pour la mise en œuvre et sera basé au sous bureau de l'OIM à Bassikounou (Région du HEC) et assurera le suivi du projet dans les zones d'interventions. Le projet contribuera aux salaires de ces deux staffs. Parce que le projet prévoit des déplacements fréquents entre Nouakchott et Bassikounou et de Bassikounou dans le HEC, un chauffeur basé à Bassikounou sera également pris en charge par le projet.

Postes OIM :

- Chef de Mission 15% - 36,200 USD
- Chargé de Gestion des Ressources 15% - 29,320 USD
- Chargé de projet national 65% - 37,375 USD
- Assistant de projet 65% - 25,254 USD
- Département administration – finances – logistique 20% - 19,729 USD
- Chauffeur 70% - 12,122 USD

Postes HCR

- Chargé de Programme - 100,000 USD
- Assistant de Programme -40,000 USD

% total des coûts de personnel sur le projet : 20%, soit \$300,000 USD

Pour le HCR, une équipe multifonctionnelle du bureau à Bassikounou composée d'experts en moyens de subsistance et Programme sera appuyée par du personnel de la Protection et de la Protection Communautaire afin d'assurer que les jeunes et les femmes sont priorisés en application de sa politique du « Age Gender and Diversity ». La mise en œuvre sera aussi appuyée par des partenaires pré-qualifiés dans le domaine des moyens de subsistance et de la coexistence pacifique avec une connaissance nécessaire de la région et de ses dynamiques particulières. Cette équipe sur le terrain sera renforcée par une autre équipe multifonctionnelle à Nouakchott, composée d'experts en programme, contrôle des projets, relations extérieures et administration. Le HCR privilégiera l'assistance monétaire pour la mise en œuvre de certains de ses activités selon la faisabilité.

Cependant lors la mise en œuvre des activités, les agences ne concentreront pas leurs efforts uniquement dans la zone d'intervention et apporteront donc leur expertise notamment à travers des déplacements réguliers du personnel mobilisé sur ce projet entre les bureaux des deux agences situées à Nouakchott et Bassikounou.

Les deux agences sont responsables de préparer et mettre en œuvre les différentes activités ainsi que leur suivi tout au long du projet. L'agence Chef de File OIM, par le biais du Chef de Projet, sera chargée de coordonner l'avancement en commun des activités, des actions de communication, la soumission des différents rapports et la liaison avec le PBF.

Le comité de pilotage du PBF (en cours de création) sera une structure stratégique et sera chargé de fournir un avis sur l'orientation stratégique du projet. Il sera coprésidé par un Ministre du choix du Gouvernement et par le Coordonnateur Résident du Système des Nations.

Afin d'assurer la visibilité de PBF dans la mise en œuvre du projet, les deux agences veilleront à régulièrement mentionner le support de PBF pour la réalisation du projet notamment aux bénéficiaires eux-mêmes et lors d'événements majeurs liés aux activités du projet. Des éléments de visibilité tels que des dépliants, des photos accompagnés de succès stories, T-shirts ou postes Facebook ou Twitter seront aussi produits dans le but de mieux informer le public ou les partenaires du gouvernement et de la société civile sur l'avancée du projet. Un événement de lancement du projet ainsi qu'un événement de clôture seront programmés afin d'accentuer l'importance d'un tel projet et mieux cerner l'impact du projet sur toute sa durée.

Bien implantées, les deux agences disposent de bureaux/présence (Bassikounou et le camp de Mbera) permanents ce qui facilitera un déploiement rapide et continu du personnel pour les besoins du projet.

- c) **Gestion du risque** – identifier le niveau de risque pour la mise en œuvre du projet et établir une liste des risques spécifiques en indiquant la manière dont ils seront mitigés, y compris l'approche proposée pour mettre à jour les risques et l'ajustement des activités du projet. Inclure le principe "ne pas nuire" et de mitigation des risques.

Les deux agences veilleront à adresser les risques subvenant lors de la mise en œuvre des activités. Les risques liés à la mise en œuvre du projet sont divers :

Risque	Catégorie	Probabilité	Impact	Mesures de gestion/ mitigation	Répercussions directes
Insécurité due aux activités dans le Hodh Ech Chargui	Sécuritaire et politique	Faible	Fort	Coordonner avec les autorités locales et respecter des règles d'UNDSS.	Exacerbations des tensions, aggravation des griefs au sein des communautés et impossibilité d'accès pouvant retarder la mise en œuvre des activités.
Persistance de la difficulté d'accès aux escortes	Sécuritaire	Forte	Forte	Engager des mobilisateurs communautaires/partenaires de mise en œuvre	Retard de mise en œuvre des activités
Faible implication des femmes et des jeunes due aux normes traditionnelles	Genre et programme	Moyen	Fort	Adapter les activités du projet afin d'augmenter la participation des femmes et des jeunes. Sensibiliser les femmes, les jeunes et les chefs de communauté pour encourager l'engagement des femmes et jeunes.	Une telle situation rendra difficile l'atteinte d'objectifs concernant l'inclusion des femmes et jeunes.
Tensions communautaires émergeant durant certaines activités	Contexte	Faible	Moyen	Renforcer les connecteurs au sein des communautés pour atténuer l'effet des facteurs de divisions.	La volonté des collaborations entre communautés sera gravement remise en cause.
Difficile appropriation des autorités locales et des communautés devient le projet de son intention d'assurer la pérennité interventions.	Politique	Moyen	Moyen	Réitérer l'importance du projet afin de forger l'implication des autorités locales et des communautés. Faire un suivi rapproché avec les autorités au niveau central.	Manque d'intérêt à faire vivre les mécanismes créés sans le soutien constant de la communauté internationale.
Frustration causée par les critères de sélection des bénéficiaires entraînant des tensions	Politique / Programme	Faible	Moyen	Partager de manière claire la méthode de ciblage des bénéficiaires et bien communiquer dès le début du projet comment les différents appuis seront organisés tout en évitant de faire de fausses promesses. Assurer un mécanisme de redevabilité aux populations affectées.	Sentiment de favoritisme et de rejection de certaines communautés.
Manque de coordination et retard de mise en œuvre des activités	Opérations	Faible	Moyenne	Mise en place d'un meilleur plan de coordination facilitant la communication entre les différents points focaux des agences du projet	Ces défis ne feront que retarder l'apport de solutions nécessaires
Absence d'impact durable si la communauté n'accepte pas le projet	Programme	Faible	Forte	Travailler en étroite collaboration et de manière participative avec la communauté. Demeurez flexible pour changer afin d'éviter les conflits.	Impact à long terme sur la communauté

Impact de l'escalade de violence intercommunautaire	Sécuritaire	Faible	Moyenne	Maintien du contact avec les autorités locales, le gouvernement, UNDSS afin de recueillir les bonnes recommandations pour les mesures à prendre.	Restrictions de déplacement ou arrêt complet de certaines activités.
Restrictions de regroupement liés à la pandémie de COVID-19	Sanitaire/ Administratif	Moyen	Faible	Maintien des mesures de distanciation et d'hygiène déjà en place dans le cadre des formations aux postes frontières, pour les communautés ou les formations professionnelles déjà mises en œuvre depuis le début de la crise	Besoin d'organiser les rencontres et formations en conformité avec les restrictions gouvernementales

- d) **Suivie / évaluation** – Quelle sera l'approche de suivi / évaluation du projet, y compris l'expertise en suivi / évaluation de l'équipe et les moyens et la chronologie pour l'analyse des données. Inclure le détail du budget alloué au suivi / évaluation, y compris pour la collecte de données de base et les données de fin de projet, et pour l'évaluation indépendante, et un calendrier approximatif du suivi / évaluation. Allouer au minimum 5 à 7% du budget du projet aux activités de suivi / évaluation, y compris les fonds adéquats.

Budget pour le suivi et l'évaluation : 80,095 USD (5% du budget opérationnel)

- Le suivi des progrès réalisés sera assuré par les agences d'exécution du projet et leurs équipes opérationnelles sur le terrain, sous la supervision des différents points focaux de chaque agence à travers la mise en application du système de suivi et d'évaluation de l'OIM et du HCR. Le projet tachera également d'évaluer l'impact sur les questions de consolidation de la paix de l'intervention en se concertant régulièrement avec les comités locaux, les autorités locales mais aussi en recueillant des témoignages de bénéficiaires ;
- Pour l'évaluation des activités, la méthode habituelle de suivi menée par les agences d'exécution du projet, une évaluation finale sera réalisée par les structures internes qui se chargeront de déterminer si les différents résultats ont bien été atteints tout en mesurant l'efficacité des moyens mis en place ;
- Les difficultés rencontrées durant le projet seront aussi relevées lors des réunions du comité de pilotage rassemblant les agences de mise en œuvre, les partenaires du gouvernement, les membres des communautés et autres acteurs concernés. Cela permettra de mieux cibler les domaines nécessitant une amélioration.
- L'évaluation et suivi de ce projet se fera de façon continu grâce notamment à la soumission de rapports périodiques (Juin et Novembre) au PBF qui permettent en eux-mêmes d'établir si la progression ordonnée du projet a bien lieu, de détecter tout ajustements nécessaires et en dernier lieu de déterminer si les objectifs sont atteints. Pour la réalisation des activités de suivi et de communication, le chef de projet (basé à l'OIM) sera responsable d'une communication constante. Le HCR et l'OIM organiseront une réunion mensuelle avec tous les chefs de projet/assistants de projet de chaque bureau pour discuter des activités et leur alignement avec l'objectif stratégique du projet. Le projet prévoit des déplacements fréquents entre Nouakchott et Bassikounou.
- Au vu de la fenêtre de financement disponible, et afin de pouvoir accélérer les procédures d'évaluation, l'étude de base sera réalisée de façon interne par les agences respectives. En ce qui concerne l'OIM elle sera réalisée par un expert de l'organisation en provenance du siège ou d'un bureau régional.

- e) **Stratégie de fin de projet / durabilité** – Expliquez la stratégie de sortie du projet et comment le projet clôturera ses activités, y compris les mesures de la durabilité, des accords avec d'autres bailleurs de fonds pour une mobilisation des ressources, et indiquer les activités qui n'auront plus besoin de financement. S'il est prévu que d'autres bailleurs de fonds soutiennent le projet à sa conclusion, expliquez comment le projet assurera ce soutien de manière pro-active dès le début du projet. Le cas échéant, quel sont les liens avec des plateformes ou partenariats existants ?

La durabilité du projet repose sur sa capacité à relier de manière adéquate les activités ciblant les ministères sectoriels, les autorités locales, les jeunes femmes et hommes des communautés frontalières à des stratégies sectorielles plus larges de consolidation de la paix et de résilience. Les activités seront conçues en collaboration avec les ministères sectoriels

et les autorités locales pour veiller à ce que le projet respecte les normes de chaque secteur, et veilleront à mettre en œuvre les recommandations de l'étude sur les vulnérabilités de la jeunesse du HEC à l'extrémisme violent et la diversification des moyens d'existence. La forte participation de jeune femmes et hommes garantira l'appropriation du processus de ciblage, de la mise en œuvre des activités et de la transparence dans tout le cycle du projet. Il s'agira en d'autres mots de parvenir à faire approprier le projet par les populations bénéficiaires en mettant en place des mécanismes de concertation et de gestion durables (comités villageois et frontaliers) afin de renforcer une dynamique d'échange avec les autorités locales. Par ailleurs, un important objectif est de s'assurer que le projet pourra inciter d'autres partenaires intéressés par un investissement dans les zones d'intervention afin d'apporter d'avantages de solutions pour les populations concernées.

Le projet capitalisera également sur les expériences passées des agences dans les thématiques de renforcement de la résilience communautaire et des moyens d'existence dans la région avec les mêmes communautés ciblées, ainsi que sur les études récentes conduites par le HCR et l'OIM. Pour être durables, les activités de résilience seront ainsi choisies en fonction de leur faisabilité, de leur pertinence dans le contexte de la région et des besoins mis en avant par les communautés.

En matière de communication et de visibilité du projet, nos deux agences produiront deux types de communication. Une communication externe générale dédiée à l'opinion publique mauritanienne, au travers notamment des réseaux sociaux. La seconde est plus institutionnelle sera produite à destination des bailleurs et autres partenaires sous la forme de « fact sheets » et qui illustreront les avancées obtenues pour ce projet. Ce document sera utilisé dans nos discussions auprès de nos partenaires afin de pouvoir attirer leur attention en matière de besoins et ainsi assurer la continuité de nos projets. Certains de nos bailleurs sont déjà ainsi intéressés à pouvoir accompagner les efforts qui seront entrepris durant ce projet ainsi qu'à prolonger les activités au-delà de la fin du PBF.

Enfin la durabilité du projet est également garantie par l'adéquation de tous ses axes d'interventions avec les stratégies et priorités du gouvernement Mauritanien, en particulier dans le soutien à la CRGF du HEC.

Il s'agira également, à la fin du projet, de procéder à son évaluation, de relever l'impact qu'il a eu sur les bénéficiaires et de le présenter à d'autres bailleurs. Pour y parvenir un atelier de clôture / capitalisation du projet sera organisé à l'attention des partenaires et bailleurs pour présenter le projet et évaluer l'impact sur les bénéficiaires.

La mise en œuvre du projet est conçue pour le renforcement durable des capacités des autorités locales et des jeunes femmes et hommes impliqués. Ceci implique une sensibilisation sur l'autonomisation et la pérennisation des acquis à travers l'engagement des comités et de la CRGF pour la consolidation de la paix. Ces efforts seront appuyés par les autorités locales qui œuvrent dans les zones cibles.

IV. Budget du projet

À toutes fins utiles, veuillez fournir une brève justification du budget proposé, indiquer les choix effectués lors de la préparation du budget, en particulier pour le personnel, les voyages, ou tout autre soutien indirect du projet afin de mettre en évidence l'approche visant l'optimisation des ressources (value for money).

Résultat stratégique :	La cohésion sociale dans le Hodh Ech Chargui est renforcée grâce à une meilleure inclusion des jeunes et des femmes dans la prise de décision locale (communautaire) et régionale (institutionnelle), et dans la vie socioéconomique de leurs communautés.	
Résultat 1 : <u>Les mécanismes régionaux (CRGF) et communautaires (Comités villageois) de gestion des conflits et de prise de décision sont renforcés et prennent mieux en</u>	<ul style="list-style-type: none"> - Redynamisation des comités villageois dans le Hodh Ech Chargui (y compris représentation des communautés réfugiées et migrantes, et leaders des femmes et de la jeunesse) et insertion de la thématique frontalière (lien avec les autorités locales) pour les villages concernés ; - Ateliers de formation des comités villageois sur la gestion des conflits liés à l'accès aux ressources naturelles et à la présence de réfugiés et migrants avec focus sur la participation des jeunes hommes, des jeunes filles et des femmes dans la prise de décision locale ; 	312,000 USD

<p><u>compte la participation des jeunes hommes, femmes, réfugiés et migrants dans leur processus décisionnel.</u></p>	<ul style="list-style-type: none"> - Exercice de simulation impliquant la CRGF (Commission Régionale de Gestion des Frontières) et les comités villageois dans la mise en œuvre des plans d'urgence et sur la coordination en cas de crise aux frontières (coordination OIM/HCR) ; - Ateliers de travail auprès de la CRGF sur l'implication des communautés transfrontalières dans la gestion des risques liés à l'extrémisme violent et la gestion de crises transfrontalières. Ces ateliers seront animés par un consultant national expert qui aura également à charge de créer un cadre de coopération entre la CRGF et les comités villageois ; - Promotion du dialogue entre les communautés mauritaniennes et autorités sur les questions de coexistence pacifique en zone frontalière, au travers des comités villageois ; - Renforcement des capacités techniques de la CRGF et des comités villageois pour un meilleur rapprochement entre les communautés aux frontières et l'instauration d'un lien de confiance entre institutions étatiques. 	
<p>Résultat 2 : <u>Les jeunes hommes et jeunes femmes marginalisés, migrants et réfugiés sont renforcés dans leur potentiel d'agent de la paix, y compris en prévention de la radicalisation, à travers une meilleure inclusion dans la vie socioéconomique de leurs communautés.</u></p>	<ul style="list-style-type: none"> - Etude OIM/HCR sur la vulnérabilité de la jeunesse des communautés de la zone frontalière du Hoch Ech Chargui (réfugiés, migrants et communautés hôtes) à l'extrémisme violent et prospection des solutions en termes d'inclusion socio-économique et de développement personnel. Cette étude sera également axée sur une perspective de genre pour analyser le potentiel des femmes comme agents de la paix et identifier les solutions adaptées aux filles et aux femmes ; - Diversification des moyens d'existence pour la jeunesse vulnérable afin de pallier à la marginalisation économique des jeunes hommes et des jeunes filles. Formation de 100 relais vétérinaires et de 30 relais formés à la maintenance / réparation des réseaux hydrauliques (OIM) ; - Formation de de 200 jeunes (femmes, hommes, réfugiés, et de communautés de hôte) comme agent de paix - Renforcement de la coexistence pacifique à travers l'organisation de réunions périodiques inter-villageoises pour une gestion communautaire des ressources naturelles transparente, égalitaire et inclusive ; - Création de structures appropriées et de mécanismes appuyant la gestion des conflits et favorisant la coexistence pacifique en milieu urbain (Bassikounou et Fassala villes) avec comme focus la jeunesse et les femmes ; - Amélioration des moyens d'existence des communautés hôtes et réfugiées travers l'agriculture durable, maraichage avec focus sur le genre, peaux et cuirs, soutien aux communautés pastorales, réhabilitation de l'environnement local et gestion des ressources naturelles) comme levier de réduction des risques de tensions intercommunautaires, de stabilité et de résilience aux défis transfrontaliers. Création de jardins communautaires en concertation avec les comités villageois sur la gestion et le partage des ressources créées par le projet (OIM). 	<p>575,808 USD</p>

Remplissez les deux tableaux du budget en annexe D (document Excel à part).

Annex A.1: Project Administrative arrangements for UN Recipient Organizations

(This section uses standard wording – please do not remove)

The UNDP MPTF Office serves as the Administrative Agent (AA) of the PBF and is responsible for the receipt of donor contributions, the transfer of funds to Recipient UN Organizations, the consolidation of narrative and financial reports and the submission of these to the PBSO and the PBF donors. As the Administrative Agent of the PBF, MPTF Office transfers funds to RUNOS on the basis of the signed Memorandum of Understanding between each RUNO and the MPTF Office.

AA Functions

On behalf of the Recipient Organizations, and in accordance with the UNDG-approved “Protocol on the Administrative Agent for Multi Donor Trust Funds and Joint Programmes, and One UN funds” (2008), the MPTF Office as the AA of the PBF will:

- Disburse funds to each of the RUNO in accordance with instructions from the PBSO. The AA will normally make each disbursement within three (3) to five (5) business days after having received instructions from the PBSO along with the relevant Submission form and Project document signed by all participants concerned;
- Consolidate the financial statements (Annual and Final), based on submissions provided to the AA by RUNOS and provide the PBF annual consolidated progress reports to the donors and the PBSO;
- Proceed with the operational and financial closure of the project in the MPTF Office system once the completion is completed by the RUNO. A project will be considered as operationally closed upon submission of a joint final narrative report. In order for the MPTF Office to financially closed a project, each RUNO must refund unspent balance of over 250 USD, indirect cost (GMS) should not exceed 7% and submission of a certified final financial statement by the recipient organizations’ headquarters);
- Disburse funds to any RUNO for any costs extension that the PBSO may decide in accordance with the PBF rules & regulations.

Accountability, transparency and reporting of the Recipient United Nations Organizations

Recipient United Nations Organizations will assume full programmatic and financial accountability for the funds disbursed to them by the Administrative Agent. Such funds will be administered by each RUNO in accordance with its own regulations, rules, directives and procedures.

Each RUNO shall establish a separate ledger account for the receipt and administration of the funds disbursed to it by the Administrative Agent from the PBF account. This separate ledger account shall be administered by each RUNO in accordance with its own regulations, rules, directives and procedures, including those relating to interest. The separate ledger account shall be subject exclusively to the internal and external auditing procedures laid down in the financial regulations, rules, directives and procedures applicable to the RUNO.

Each RUNO will provide the Administrative Agent and the PBSO (for narrative reports only) with:

Type of report	Due when	Submitted by
Semi-annual project progress report	15 June	Convening Agency on behalf of all implementing organizations and in consultation with/ quality assurance by PBF Secretariats, where they exist
Annual project progress report	15 November	Convening Agency on behalf of all implementing organizations and in consultation with/ quality assurance by PBF Secretariats, where they exist
End of project report covering entire project duration	Within three months from the operational project closure (it can be submitted instead of an	Convening Agency on behalf of all implementing organizations and in

	annual report if timing coincides)	consultation with/ quality assurance by PBF Secretariats, where they exist
Annual strategic peacebuilding and PBF progress report (for PRF allocations only), which may contain a request for additional PBF allocation if the context requires it	1 December	PBF Secretariat on behalf of the PBF Steering Committee, where it exists or Head of UN Country Team where it does not.

Financial reporting and timeline

Timeline	Event
30 April	Annual reporting – Report Q4 expenses (Jan. to Dec. of previous year)
<i>Certified final financial report to be provided by 30 June of the calendar year after project closure</i>	

UNEX also opens for voluntary financial reporting for UN recipient organizations the following dates

31 July	Voluntary Q2 expenses (January to June)
31 October	Voluntary Q3 expenses (January to September)

Unspent Balance exceeding USD 250, at the closure of the project would have to be refunded and a notification sent to the MPTF Office, no later than six months (30 June) of the year following the completion of the activities.

Ownership of Equipment, Supplies and Other Property

Ownership of equipment, supplies and other property financed from the PBF shall vest in the RUNO undertaking the activities. Matters relating to the transfer of ownership by the RUNO shall be determined in accordance with its own applicable policies and procedures.

Public Disclosure

The PBSO and Administrative Agent will ensure that operations of the PBF are publicly disclosed on the PBF website (<http://unpbf.org>) and the Administrative Agent's website (<http://mptf.undp.org>).

Annex A.2: Project Administrative arrangements for Non-UN Recipient Organizations

(This section uses standard wording – please do not remove)

Accountability, transparency and reporting of the Recipient Non-United Nations Organization:

The Recipient Non-United Nations Organization will assume full programmatic and financial accountability for the funds disbursed to them by the Administrative Agent. Such funds will be administered by each recipient in accordance with its own regulations, rules, directives and procedures.

The Recipient Non-United Nations Organization will have full responsibility for ensuring that the Activity is implemented in accordance with the signed Project Document;

In the event of a financial review, audit or evaluation recommended by PBSO, the cost of such activity should be included in the project budget;

Ensure professional management of the Activity, including performance monitoring and reporting activities in accordance with PBSO guidelines.

Ensure compliance with the Financing Agreement and relevant applicable clauses in the Fund MOU.

Reporting:

Each Receipt will provide the Administrative Agent and the PBSO (for narrative reports only) with:

Type of report	Due when	Submitted by
Bi-annual project progress report	15 June	Convening Agency on behalf of all implementing organizations and in consultation with/ quality assurance by PBF Secretariats, where they exist
Annual project progress report	15 November	Convening Agency on behalf of all implementing organizations and in consultation with/ quality assurance by PBF Secretariats, where they exist
End of project report covering entire project duration	Within three months from the operational project closure (it can be submitted instead of an annual report if timing coincides)	Convening Agency on behalf of all implementing organizations and in consultation with/ quality assurance by PBF Secretariats, where they exist
Annual strategic peacebuilding and PBF progress report (for PRF allocations only), which may contain a request for additional PBF allocation if the context requires it	1 December	PBF Secretariat on behalf of the PBF Steering Committee, where it exists or Head of UN Country Team where it does not.

Financial reports and timeline

Timeline	Event
28 February	Annual reporting – Report Q4 expenses (Jan. to Dec. of previous year)
30 April	Report Q1 expenses (January to March)
31 July	Report Q2 expenses (January to June)
31 October	Report Q3 expenses (January to September)
<i>Certified final financial report to be provided at the quarter following the project financial closure</i>	

Unspent Balance exceeding USD 250 at the closure of the project would have to be refunded and a notification sent to the Administrative Agent, no later than three months (31 March) of the year following the completion of the activities.

Ownership of Equipment, Supplies and Other Property

Matters relating to the transfer of ownership by the Recipient Non-UN Recipient Organization will be determined in accordance with applicable policies and procedures defined by the PBSO.

Public Disclosure

The PBSO and Administrative Agent will ensure that operations of the PBF are publicly disclosed on the PBF website (<http://unpbf.org>) and the Administrative Agent website (<http://www.mptf.undp.org>)

Final Project Audit for non-UN recipient organization projects

An independent project audit will be requested by the end of the project. The audit report needs to be attached to the final narrative project report. The cost of such activity must be included in the project budget.

Special Provisions regarding Financing of Terrorism

Consistent with UN Security Council Resolutions relating to terrorism, including UN Security Council Resolution 1373 (2001) and 1267 (1999) and related resolutions, the Participants are firmly committed to the international fight against terrorism, and in particular, against the financing of terrorism. Similarly, all Recipient Organizations recognize their obligation to comply with any applicable sanctions imposed by the UN Security Council. Each of the Recipient Organizations will use all reasonable efforts to ensure that the funds transferred to it in accordance with this agreement are not used to provide support or assistance to individuals or entities associated with terrorism as designated by any UN Security Council sanctions regime. If, during the term of this agreement, a Recipient Organization determines that there are credible allegations that funds transferred to it in accordance with this agreement have been used to provide support or assistance to individuals or entities associated with terrorism as designated by any UN Security Council sanctions regime it will as soon as it becomes aware of it inform the head of PBSO, the Administrative Agent and the donor(s) and, in consultation with the donors as appropriate, determine an appropriate response.

Non-UN recipient organization (NUNO) eligibility:

In order to be declared eligible to receive PBF funds directly, NUNOs must be assessed as technically, financially and legally sound by the PBF and its agent, the Multi Partner Trust Fund Office (MPTFO). Prior to submitting a finalized project document, it is the responsibility of each NUNO to liaise with PBSO and MPTFO and provide all the necessary documents (see below) to demonstrate that all the criteria have been fulfilled and to be declared as eligible for direct PBF funds.

The NUNO must provide (in a timely fashion, ensuring PBSO and MPTFO have sufficient time to review the package) the documentation demonstrating that the NUNO:

- Has previously received funding from the UN, the PBF, or any of the contributors to the PBF, in the country of project implementation.
- Has a current valid registration as a non-profit, tax exempt organization with a social based mission in both the country where headquarter is located and in country of project implementation for the duration of the proposed grant. (NOTE: If registration is done on an annual basis in the country, the organization must have the current registration and obtain renewals for the duration of the project, in order to receive subsequent funding tranches).
- Produces an annual report that includes the proposed country for the grant.
- Commissions audited financial statements, available for the last two years, including the auditor opinion letter. The financial statements should include the legal organization that will sign the agreement (and oversee the country of implementation, if applicable) as well as the activities of the country of implementation. (NOTE: If these are not available for the country of proposed project implementation, the CSO will also need to provide the latest two audit reports for a program or project based audit in country.) The letter from the auditor should also state whether the auditor firm is part of the nationally qualified audit firms.
- Demonstrates an annual budget in the country of proposed project implementation for the previous two calendar years, which is at least twice the annualized budget sought from PBF for the project³⁰.
- Demonstrates at least 3 years of experience in the country where grant is sought.
- Provides a clear explanation of the CSO's legal structure, including the specific entity which will enter into the legal agreement with the MPTF-O for the PBF grant.

³⁰ Annualized PBF project budget is obtained by dividing the PBF project budget by the number of project duration months and multiplying by 12.

Annexe B: Cadre de résultats du projet (doit inclure les données ventilées par sexe et âge)

Résultats	Produits	Indicateurs	Moyens de vérification/ fréquence de collecte	Étapes
<p>Résultat 1: <u>Les mécanismes régionaux (CRGF) et communautaires (Comités villageois) de gestion des conflits et de prise de décision sont renforcés et prennent mieux en compte la participation des jeunes hommes, femmes, réfugiés et migrants dans leur processus décisionnel.</u></p> <p>Cible(s) ODD auxquels le projet contribue : 5.a, 10.2, 16.6, 16.7, 16.a, 17</p> <p>(Recommandations de l'Examen périodique universel des droits de l'homme auxquelles le projet contribue, le cas échéant, et l'année de l'Examen)</p>		<p>Indicateur 1 a</p> <p>Degré de satisfaction des communautés frontalières et des autorités locales dans le HEC sur la qualité de la communication sur les questions de sécurité et de gestion des conflits</p> <p>Niveau de référence : A évaluer</p> <p>Cible: 85 % des personnes sondées (comités et autorités) sont satisfaites du niveau de communication</p>	Questionnaire / entretiens avec les comités et les autorités	
		<p>Indicateur 1 b</p> <p>Nombre de comités villageois formés et impliqués dans le processus décisionnel au niveau régional</p> <p>Niveau de référence : 0 comités villageois</p> <p>Cible: 25 comités villageois</p>	Questionnaire / entretiens avec les comités	
		<p>Indicateur 1 c</p> <p>Nombre de conflits gérés et résolus impliquant directement les comités villageois</p> <p>Niveau de référence : 0 conflits gérés</p> <p>Cible : 50</p>	Questionnaire / entretiens avec les comités et les autorités	
		<p>Indicateur 1.1.1</p> <p># de comités villageois redynamisés dans le HEC</p> <p>Niveau de référence: 50</p> <p>Cible : + 75</p>	Rapports d'activités	
<p>Indicateur 1.1.2</p>				
	<p>Produit 1.1 Les membres des comités villageois ont les structures et la formation nécessaires à la gestion de conflits communautaires et à la participation des jeunes et des femmes dans la prise de décision locale.</p>			

	<p>Liste des activités relevant du produit:</p> <p>1.1.1. Redynamisation de comités villageois dans le Hodh Ech Chargui (y compris représentation des communautés réfugiées et migrantes, et leaders des femmes et de la jeunesse) ; et promotion du dialogue entre les communautés mauritaniennes et autorités sur les questions de coexistence pacifique en zone frontalière, au travers des comités frontaliers et villageois.</p>	<p># de comités formés sur la gestion des comités, la gestion des ressources et la participation inclusive de tous les membres de la communauté.</p> <p>Niveau de référence : 50</p> <p>Cible : 75 impliquant 25 femmes et 25 jeunes dont 15 jeunes hommes et 10 jeunes femmes.</p>		
		<p>Indicateur 1.1.3</p> <p># de jeunes et de femme des comités villageois formés au leadership communautaire</p> <p>Niveau de référence : 0</p> <p>Cible : 50 dont 25 femmes et 25 jeunes, dont 15 jeunes hommes et 10 jeunes femmes.</p>	Rapports d'activités	

	1.1.2.	Ateliers de formation des comités villageois sur la gestion des frontières, la participation aux plans d'urgence et à la préparation de crises, la gestion des conflits liés à l'accès aux ressources naturelles, la participation politique et leur rôle d'alerte sur les risques liés à l'extrémisme violent avec focus sur la participation des jeunes hommes, des jeunes filles et des femmes dans la prise de décision locale.	<p>Indicateur 1.14</p> <p># d'ateliers de concertation organisés avec les associations de jeunes et de femmes (et la participation de réfugiés) dans le HEC</p> <p>Niveau de référence : 0 Cible : 2</p> <p># de représentants d'associations formées</p> <p>Niveau de référence : 0 Cible : 20. Le projet s'efforcera, selon la composition du staff des associations sélectionnées, d'arriver à au moins 50% de femmes.</p>	Rapport d'activités	
	1.1.3.	Formation des jeunes hommes et femmes déjà inclus dans les comités villageois en « jeunes leaders communautaires » avec des formations sur l'engagement communautaire et la participation à la prise de décision locale et régionale.			
	1.1.4.	Mise en réseaux des associations de jeunes, de migrants et de réfugiés du HEC à travers des ateliers de concertation.			

	<p>Produit 1.2 : La cohésion sociale entre la communauté hôte et réfugiée est améliorée</p> <p>Liste des activités relevant du produit</p> <p>1.2.1 Organisation de rencontres récréatives entre réfugiés et communautés hôtes.</p>	<p>Indicateur 1.2.1</p> <p># de rencontres récréatives organisées entre réfugiés et communautés hôtes Niveau de référence : 0 Cible : 2</p> <p>Indicateur 1.2.2</p> <p>% d'augmentation du niveau d'interaction sociale positive entre communautés hôte et réfugiés.</p> <p>Cet indicateur sera mesuré au travers de deux enquêtes, l'une en début de cycle, la seconde à la fin du projet.</p> <p>Niveau de référence : à définir Cible : +20% (50%H/80%F)</p>	Enquêtes	
	<p>Produit 1.3 : Renforcement de l'interface entre les comités villageois et la CRGF pour une meilleure inclusion des jeunes, des femmes, des réfugiés et des migrants dans la gestion des conflits et les mécanismes institutionnels.</p> <p>1.3.1 Ateliers de travail auprès de la CRGF sur l'implication des communautés frontalières dans la</p>	<p>Indicateur 1.3.1</p> <p># d'ateliers de travail auprès de la CRGF sur l'implication des communautés frontalières dans la gestion des risques liés à l'extrémisme violent Niveau de référence : 0 Cible : 1</p> <p># de rencontres avec la CRGF pour l'élaboration d'un cadre de coopération institutionnalisant l'inclusion des comités villageois dans la prise de décision locale. Niveau de référence : 0 Cible : 2</p>	Rapports d'activités	

	<p>gestion des risques liés à l'extrémisme violent et la prévention et gestion des conflits y compris autour des ressources naturelles à travers la création d'un cadre de coopération.</p> <p>1.3.2 Le projet organisera des rencontres entre jeunes leaders communautaires (hommes et femmes) et la CRGF afin de créer des relations solides entre jeunesop, femmes et autorités régionales.</p>	<p>Indicateur 1.3.2 :</p> <p># de rencontres organisées entre membres des comités villageois (25 jeunes et 25 femmes)</p> <p>Niveau de référence : 0 Cible : 2</p> <p># de rencontres organisées entre membres des comités villageois (25 jeunes et 25 femmes) et les représentants de la CRGF (15 personnes)</p> <p>Niveau de référence : 0 Cible : 2</p>	Rapports d'activités
	<p>1.3.3 Processus et mobilisation communautaire au camp de Mbera pour renforcer l'interface entre les comités de gestion des conflits existants et les comités villageois ainsi que la CRGF et inclusion des réfugiés dans les mécanismes institutionnels.</p>	<p>Indicateur 1.3.3</p> <p># de réfugiés mobilisés</p> <p>Niveau de référence : 0</p> <p>Cible : 300 (200 hommes, 100 femmes, dont 40 jeune homme et 40 jeune femmes)</p> <p>% de réfugiés qui se sentent impliqués dans les mécanismes institutionnels</p> <p>Niveau de référence : à définir avant le démarrage des activités</p> <p>Cible : plus 30% (dont 50% d'H ; 50% de F)</p>	<p>Rapports d'activités</p> <p>Enquêtes</p>
	<p>1.3.4 Renforcement des capacités techniques de la CRGF et des comités villageois pour un meilleur rapprochement entre les communautés aux frontières et l'instauration d'un lien de confiance avec les institutions étatiques.</p>	<p>Indicateur 1.3.4</p> <p>Création de stocks de contingence et dotation en matériel en cas de crise aux frontières pour les CRGF et les comités villageois</p> <p>Niveau de référence : pas de stocks, pas de matériel</p> <p>Cible : stocks créés et matériel mis à disposition</p> <p>% de population cible qui ressent un lien de confiance avec les institutions étatiques</p> <p>Niveau de référence : A définir avant le démarrage des activités</p>	<p>Rapports narratif+ acte de donation</p> <p>Enquêtes</p>

		Cible +20% de la population enquêtée (Dont 50% H/50% F)		
<p>Résultat 2: <u>Les jeunes hommes et jeunes femmes marginalisés, migrants et réfugiés sont renforcés dans leur potentiel d'agent de la paix, y compris en prévention de la radicalisation et les conflits autour des ressources naturelles, à travers une meilleure inclusion dans la vie socioéconomique et politique de leurs communautés.</u></p> <p>Cible(s) ODD auxquels le projet contribue, le cas échéant : 1.2, 1.5, 2.3, 2.4, 5.b, 8.3, 12.2, 13.1, 16.3.</p> <p>(Recommandations de l'Examen périodique universel des droits de l'homme auxquelles le projet contribue, le cas échéant, et l'année de l'Examen)</p>		<p>Indicateur 2 a</p> <p>% de femmes et de jeunes hommes et femmes qui se sentent autonomisés autant qu'agent de la paix</p> <p>Niveau de référence: à définir avant le démarrage des activités</p> <p>Cible: +30% de femmes et +20% de jeunes (1054F/1054H)</p>		
		<p>Indicateur 2 b</p> <p>Accroissement de la participation des jeunes aux structures locales de résolution des conflits</p> <p>Niveau de référence : 0</p> <p>Cible : 45 (nombre de jeunes qui participent directement dans les structures locales de résolution de conflits)</p> <p>Indicateur 2 c</p> <p># de décisions communautaires prises et mise en œuvre pour faciliter une gestion apaisée des ressources naturelles</p> <p>Niveau de référence : 0</p> <p>Cible : 30</p>	Enquête	

	<p><u>Produit 2.1 Améliorer la compréhension des vulnérables présentant un risque d'exploitation des communautés dans les zones frontalières par les groupes armés et comment les atténuer</u></p> <p>Liste des activités relevant du produit :</p> <p>2.1.1. Etude OIM/HCR sur la vulnérabilité de la jeunesse des communautés de la zone frontalière du Hoch Ech Chargui (réfugiés, migrants et communautés hôtes) à l'extrémisme violent et prospection des solutions en termes d'inclusion socio-économique et de développement personnel ;</p>	<p>Indicateur 2.1.1 Etude conjointe sur la vulnérabilité des jeunes à l'extrémisme violent dans le HEC disponible</p> <p>Niveau de référence : pas d'étude disponible sur le sujet</p> <p>Cible : une étude disponible</p>	Copie de l'étude	
	<p><u>Produit 2.2 : Les jeunes et les femmes des communautés hôtes et réfugiés participent à la vie socioéconomique de leurs communautés et deviennent des facteurs de stabilité et de cohésion sociale.</u></p> <p>Liste des activités relevant du produit :</p> <p>2.2.1. Elaboration participative et validation d'un plan communautaire participative (PCP) de diversification des moyens d'existence et de renforcement des capacités des femmes et de la jeunesse vulnérable afin de pallier</p>	<p>Indicateur 2.2.1</p> <p>Organiser un PCP par zone d'intervention (2 au total) pour tous les bénéficiaires ciblés afin de comprendre et valider les besoins des jeunes.</p> <p>Base de données: PCP Niveau de référence: Cible: 2 PCP</p> <p>Indicateur 2.2.2</p>	Rapports d'activités	

	<p>la marginalisation socioéconomique des jeunes hommes et des jeunes filles ;</p> <p>2.2.2 Mise en place des activités identifiées à travers les processus de planification communautaire participative (PCP) (par exemple, installation de points d'eau multifonctionnel/ouvrages hydrauliques, cultures fourragères vertes, création de jardins communautaires, créant des sites maraichers communautaires, etc.) en lien avec les projets existants.</p>	<p>Nombre de jeunes qui bénéficient d'une activité de valorisation et d'intégration économique sur la base des recommandations des PCP ;</p> <p>Cible : 250 (125H / 125 F)</p>	Enquêtes	
	<p>2.2.3 Renforcement de compétences professionnelles et personnelles pour les jeunes et les femmes.</p> <p>2.2.4 Renforcement de la coexistence pacifique à travers l'organisation de réunions périodiques inter-comités villageois pour une gestion communautaire des ressources naturelles qui soit transparente, égalitaire et inclusive et création de structures en milieu urbain (BSK et FSL) pour favoriser le renforcement de la cohésion sociale.</p>	<p>% de jeunes qui se sentent mieux intégrés dans la vie économique de leur région à la suite des formations</p> <p>Cible : +30% de jeunes hommes ; + 30% de jeunes femmes</p> <p>Indicateur 2.2.3</p> <p>Organiser au moins deux formations de compétence personnelles pour un groupe de 60 personnes (30 H/ 30 F) et par zone d'intervention.</p> <p>Base de données : rapport de la formation,</p> <p>Cible : 3 compétences personnelle formation par année dans des recommandes par les jeunes hommes et femmes au préalable (avec 40% de participation des femmes)</p> <p>HCR</p> <p># de jeunes impliqués dans des activités de renforcement de capacités (homme et femme)</p> <p>Niveau de référence : 0</p> <p>Cible :350 (250 hommes et 100 femmes)</p>		

		<p>Indicateur 2.2.4</p> <p># de réunions organisées par les comités villageois sur la gestion inclusive, équitable et durable des ressources créés par le projet</p> <p>Niveau de référence : 0</p> <p>Cible : 6 réunions et 4 structures à Bassikounou et Fassala</p> <p>Niveau de référence : 0</p> <p>HCR</p> <p># de réfugiés et la population de hôtes</p> <p>Niveau de référence : 0</p> <p>Cible : 400 personnes dont 200 jeunes (120 hommes, 80 femmes)</p>		
--	--	-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------	--	--

Annex C : Liste de vérification pour le lancement du projet

Question	OUI	NON	Commentaire
1. Les partenaires de mise en œuvre ont-ils tous été identifiés ? Si non, quelles étapes restent et le chronogramme		x	L'étude devra mettre en avant des pistes sur la diversification des moyens d'existence de la jeunesse et identifiera probablement des partenaires supplémentaires
2. Les termes de référence pour le personnel clef sont-ils finalisés et prêts à être lancés ? Veuillez attacher	x		
3. Les sites d'intervention du projet ont-ils été identifiés ? Si non, quelles étapes restent et le chronogramme	x		
4. Les communautés locales et les représentants du gouvernement ont-ils été consultés sur l'existence du projet ? Veuillez expliquer quand cela a été fait ou quand ce sera fait.	x		Les communautés locales sont régulièrement consultées sur nos projets en cours ou à venir, notamment lors de nos missions de terrains auprès des comités villageois. Le Ministère de l'intérieur a été impliqué dès les premières phases de conceptualisation du projet en septembre 2019
5. Une analyse préliminaire / identification des leçons apprises / activités existantes a-t-elle été effectuée ?	x		
6. Les critères de détermination des bénéficiaires ont-ils été identifiés ? Si non, quelles étapes restent et le chronogramme	x	x	Les critères de détermination des bénéficiaires des interventions de résilience sont connus mais devront être officiellement appliqués par les comités villageois
7. Des accords ont-ils été mis en place avec la contrepartie nationale pertinente au sujet de la mise en œuvre du projet entre les agences bénéficiaires ?	x		
8. Des arrangements clairs ont-ils été prévus concernant la stratégie de mise en œuvre entre les différentes agences bénéficiaires ?	x		
9. Quelles sont les autres activités de préparation devant être entreprises avant que le projet ne démarre et combien de temps sera-t-il nécessaire pour les effectuer ?	N/A		